

Droit et Liberté

15 DECEMBRE 1965 - 15 JANVIER 1966

N° 248
Un franc

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME. POUR LA PAIX



bonne année

HITLER ? ILS CONNAISSENT...

■ LA FORMULE « Hitler ? connais pas » ne saurait s'appliquer à tous les jeunes. Témoins, les lycéens qui, pour leurs dissertations sur les camps nazis, ont été récemment couronnés à la Sorbonne. On lira, page 7, des extraits de leurs devoirs, ainsi que de l'allocution prononcée ce jour-là par VERCORS.

■ ILS CONNAISSENT aussi Hitler, hélas, et voient en lui un modèle, les racistes qui ont peint des croix gammées sur la synagogue de Lille et en d'autres lieux. L'opinion exige des mesures qui les mettent hors d'état de nuire. (Voir page 6).

LE DOSSIER DE L'AFRIQUE AUSTRALE

■ LA « REBELLION » rhodésienne pose le problème de toute l'Afrique australe, du Cap à l'Equateur, encore profondément marquée par la « suprématie blanche ». Une étude de Georges FISCHER, maître de recherches au C.N.R.S., un article de Roger MARIA sur les thèses des racistes, un petit lexique sur les pays qui entourent la Rhodésie vous apporteront (page centrale) nombre d'informations utiles.

■ D'ABRAHAM LINCOLN A ALFRED DREYFUS, par Pierre PARAF, président du M.R.A.P. (Page 5).



■ CONSIDERATIONS SUR LA BETISE RACISTE, par Jean-Claude CARRIERE et Guy BECHTEL. (Page 16).



■ DES AMERICAINS EN COLERE, par Shofield CO-RYELL, (Page 15).

Ce mois-ci...

14-XI. — Des combats acharnés ont lieu au nord du Mozambique : 5.000 Noirs massacrés par les troupes portugaises.

15-XI. — Vietnam : violents combats autour de Plei-Me (à 10 km. de la frontière cambodgienne) et de plusieurs autres camps américains.

• Rhodésie : grève de travailleurs africains à Bulawayo et manifestations dans les faubourgs de Salisbury.

• Le président Johnson annonce qu'il va demander au Congrès d'interdire la ségrégation dans les jurys des tribunaux.

17-XI. — Deux nouvelles manifestations groupant plus de 3.000 personnes se déroulent à Bulawayo (Rhodésie) ; elles sont dispersées par la police à l'aide de grenades lacrymogènes.

18-XI. — Grèves et manifestations d'Africains à Bulawayo et Salisbury (Rhodésie) : quatre morts et plusieurs blessés.

• Le Concile condamne la « guerre totale » et la course aux armements. Le Pape annonce l'ouverture des procès de béatification de Pie XII et Jean XXIII.

19-XI. — Un appel est lancé en Allemagne de l'Ouest, pour la libération des criminels de guerre encore détenus.

20-XI. — Réunie à Washington, une conférence sur le problème noir aux Etats-Unis met en relief l'extrême complexité des solutions.

23-XI. — QUARANTE-SIX PROFESSEURS de l'université de Rhodésie refusent de servir le régime de M. Smith. Un Africain est tué au cours des manifestations de Bulawayo.

• Un appel en faveur de la paix au Vietnam est lancé dans les colonnes du « New York Times », signé notamment par les écrivains Arthur Miller et Saul Bellow, les acteurs Tony Randall et Rubie Dee, le sculpteur Alexander Calder, le dirigeant du C.O.R.E., James Farmer, etc.

24-XI. — Incidents entre Africains et Européens en Zambie.

25-XI. — La crise rhodésienne : le seul député européen de l'opposition est expulsé du Parlement de Salisbury.

• Coup d'Etat au Congo : le lieutenant-général Mobutu destitue le président de la République, M. Kasavubu.

26-XI. — A Paris, plus de deux mille étudiants manifestent contre la guerre au Vietnam.

• Sabotage d'une ligne à haute tension entre la Rhodésie et la Zambie.

27-XI. — Rassemblement devant la Maison Blanche à Washington, près de 50.000 Américains exigent la fin de la guerre au Vietnam.

29-XI. — CINQ EVEQUES CATHOLIQUES RHODESIENS condamnent la proclamation unilatérale de l'indépendance par le gouvernement Smith. Deux bombes explosent dans le quartier industriel de Salisbury.

• Par 112 voix contre 0 et une abstention (celle de la France), l'Assemblée générale de l'O.N.U. décide la convocation d'une conférence mondiale du désarmement en 1967.

2-XII. — Pour la première fois, un jury blanc condamne un raciste assassin d'un noir, dans un tribunal d'Alabama : Hubert D. Strange, déclaré coupable, est frappé de 10 ans de prison.

3-XII. — Jugés par un tribunal fédéral, après avoir été acquittés par un tribunal de l'Etat d'Alabama, les trois assassins de Mme Viola Liuzzo, la militante anti-raciste tuée en mars dernier à Montgomery, sont condamnés à 10 ans de prison, MAIS ILS SONT AUSSITOT REMIS EN LIBERTE SOUS CAUTION.

5-XII. — Elections présidentielles. Le général De Gaulle obtient 43,97 % des suffrages, François Mitterrand 32,04 %, Jean Lecanuet 15,78 %, Tixier-Vignancour 5,31 %. Il y a ballottage.

8-XII. — Le Pape Paul VI CLOTURE A ROME LE CONCILE VATICAN II, au cours d'une cérémonie sur la place Saint-Pierre.

9-XII. — A l'O.N.U., la Commission des Territoires non-autonomes réaffirme le droit à l'indépendance du Sud-Ouest africain, actuellement sous la tutelle de l'Afrique du Sud. La résolution est adoptée par 83 voix contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 15 abstentions, dont la France.

10-XII. — Pour assurer une représentation plus valable des pays d'Afrique et d'Asie, le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. est composé, pour la première fois de 15 membres au lieu de 11. Les quatre nouveaux sièges reviennent au Nigéria, à l'Ouganda, au Japon et à la Nouvelle-Zélande. Sont également élus, en dehors des 5 membres permanents : la Jordanie, les Pays-Bas, l'Uruguay, le Mali, l'Argentine et la Bulgarie.

• Trois racistes assassins du Révérend James Reeb sont acquittés, aux applaudissements de l'assistance par le jury blanc de Selma (Alabama).

14-XII. — Ouverture à Francfort-sur-le-Main (R.F.A.) d'un nouveau procès de trois criminels nazis ayant participé à l'extermination des détenus du camp d'Auschwitz.

QUE SE PASSE-T-IL ?

ELECTIONS

● « T.-V. »

ne renonce pas

EN dépit des énormes moyens financiers dont il disposait, d'une avalanche d'affiches et de nombreux meetings, Tixier-Vignancour n'a pu réunir qu'un peu plus de 5 % des voix à l'élection présidentielle. Cet échec relatif montre que l'opinion française, dans son ensemble, ne s'est pas méprise sur la nature du personnage, malgré ses efforts pour jouer les « libéraux ». Le six-févrieriste de 1934, le vichyste de 1940, le poujadiste de 1956, le défenseur attiré de l'O.A.S., démasqué par notre brochure « Les racistes contre la République », activement combattu par des démocrates de toutes tendances, ne peut se prévaloir du soutien qu'il avait escompté.

Il ne renonce pas, cependant. S'appuyant sur les 1.260.000 voix recueillies et sur, dit-il, 107.000 adhésions, il entend poursuivre son offensive et le regroupement des éléments racistes et antisémites qu'il a, de toutes façons, réalisés.

Fidèle à sa tactique basée sur la confusion il a, pour le second tour, appelé ses électeurs à voter pour le candidat de la gauche : nouveau moyen d'accréditer son prétendu « libéralisme » ; et aussi, sans doute tient-il compte de l'état d'esprit de certains de ceux qui l'ont suivi, notamment des « pieds-noirs », qu'il voudrait continuer à tromper...

Par ailleurs, il vise son objectif principal, que « Minute », l'organe de son ami François Brigneau, s'empresse de confirmer (10-12-1965) : « lancer avant la fin de l'année le nouveau parti dans lequel il entend rassembler toute la droite française ». La circulaire qu'il vient d'adresser à ses fidèles s'achève par ces mots : « On ne démobilise pas. »

Il peut compter sur l'activité des groupes d'« Europe Action », réunis autour de la revue qu'édite Mme Gingembre, épouse du trésorier de l'O.A.S. et que dirige le petit nazi Dominique Venner.

Celui-ci, dans la dernière période, a continué à tenir ses propres réunions racistes à travers la France, sous le couvert de la campagne présidentielle : plusieurs ont eu lieu fin novembre en Normandie, avec la participation de François Brigneau.

Pour appuyer Tixier-Vignancour, il y a aussi la Fédération des Etudiants Nationalistes (F.E.N.), la seule organisation en France qui ait osé (sans aucune réaction des pouvoirs publics), tenir une manifestation raciste dans la rue, à Lyon, sous prétexte de soutenir Ian Smith contre le « racisme noir » en Rhodésie.

« Rivarol », enfin, sonne de plus belle le rassemblement des collabos et des fascistes de tout acabit. « Le chiffre des voix recueillies par l'opposition nationale ne nous déçoit nullement », écrit cette feuille (9-12-1965).

« Ce chiffre, explique-t-il, qui ne couvre pas l'ensemble de ce qu'on nomme l'« extrême-droite », aurait été sensiblement plus élevé, si un certain nombre d'erreurs n'avaient pas été commises. » Et il cite en premier lieu, parmi ces erreurs, le camouflage « libéral » du candidat qui ne peut qu'« indisposer ses alliés naturels, sans acquiescer, par compensation, l'aide contre nature que l'on recherche ».

Ainsi, les prochaines semaines, ou tout au moins les prochains mois, verront sans aucun doute, un regain d'agitation dans les milieux racistes. Nous sommes avertis. Restons vigilants.

● Dans les départements d'outre-mer

LORS du premier tour des élections présidentielles, un fait a frappé les observateurs les moins avertis : les pourcentages de voix obtenus par chacun des candidats dans les départements d'outre-mer ne correspondaient en rien aux pourcentages de la France métropolitaine.

A ce propos, « Le Monde » publie une lettre de M. Hugues Constant, avoué près de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion : « La fraude a été utilisée une fois de plus massivement pour parvenir à un taux de participation de 73,8 % et attribuer au candidat officiel près de 92 % des soi-disant suffrages exprimés alors que, dans l'ensemble de l'île, les bureaux de vote ont été pratiquement désertés. » A la commune du Port, où seulement deux bureaux sur

Bouli-Bouli... Mauvais boulot

AVOIR le sens de l'humour ne signifie pas qu'on ignore jusqu'où on peut aller trop loin. Même dans le rire. J'aime bien les sympathiques chanteurs que sont Sacha Distel et Henri Salvador. Leur popularité — acquise à force de travail et de charme — devrait justement les inciter à je ne sais quelle prudence. Celle qui, par exemple, leur éviterait d'irriter une grande partie de leurs admirateurs.

En chantant à tous vents « Mamadou », cette histoire de colon blanc menacé par le nègre Mamadou, Sacha Distel a sans doute voulu imposer quelques jolis jeux de mots (« quand Mamadou, Mamadou m'a dit... »). Mais il se moque avec inconscience de la prise de conscience des « colonisés », et quand on sait l'histoire de la libération des peuples... on n'a pas le cœur à rire à cette moquerie.

Plus grave est la chanson d'Henri Salvador : « Bouli-Bouli » : le président d'une nouvelle république africaine est à Paris et Salvador se met dans la peau, si j'ose dire, d'un de ses citoyens :

« Ah ! je pense, quand il était petit,
Il venait manger à la maison,
Mon vieux !

Et maintenant c'est notre président.
Tu nous a ramené beaucoup d'argent
Finis maintenant les sous-développés
Bouli-Bouli... »

Je le dis tout net à Salvador : « Bouli-Bouli » c'est du mauvais boulot ! Voyons, vous ! si drôle ! si spirituel d'habitude ! vous faire féliciter par les petits voyous de « Minute » ! qui n'hésiteraient pas à vous lyncher, à l'occasion et en d'autres circonstances !

Hé oui ! Sacha Distel et Henri Salvador ne sont pas racistes, c'est certain. Mais comprennent-ils qu'il y a des moulins qu'il vaut mieux ne pas alimenter... au risque de s'y broyer les os ?

OnCLE TOM.

cinq furent contrôlés par des assesseurs représentant les différents candidats : la situation est significative : « Dans les bureaux contrôlés, Mitterrand obtint 46 et 48 % des voix, de Gaulle 42 et 40 %, Tixier-Vignancour 2 et 3,6 %, Lecanuet 3,9 et 0,9 %, Marcihacy 1,4 et 1 %, Barbu 1,2 et 0,09 %. Dans les bureaux non contrôlés, on retrouve par contre les chiffres du reste de l'île. »

Et la « Croix du Sud », journal de l'évêché réunionnais, précise pour sa part :

« C'est une malhonnêteté où l'on a forcé les uns à voter dans un sens, où l'on a changé délibérément les votes des autres pour obtenir un résultat voulu d'avance. »

A la Guadeloupe, à la Martinique, la participation fut très faible (moins de 50 %) et l'on constate les mêmes anomalies dont des témoignages semblables confirment l'origine.

On sait que M. François Mitterrand a déposé un recours devant le Conseil constitutionnel, et que M. Marcihacy, candidat malheureux du 5 décembre, a accepté de contrôler officieusement la régularité des opérations électorales du second tour dans les territoires et départements d'outre-mer.

Ce qu'il importe de préciser, c'est que, bien au delà de cette compétition, la fraude électorale est une habitude ancrée depuis toujours dans ces territoires : l'immense majorité de la population, noire ou métisse (et asiatique dans le cas de la Réunion) n'a aucun droit à la parole ; seule peut voter la minorité blanche que constitue l'aristocratie créole ; dans les campagnes et agglomérations « indigènes » règne le « bourrage des urnes » le plus éhonté. Un seul critère pour pouvoir s'exprimer : la couleur de la peau. Le cinéaste Yann Le Masson a admirablement démontré ce mécanisme dans son film *Sucre amer*, retraçant l'élection de M. Debré à la Réunion voici deux ans : la majorité — noire ou brune — de la population demeure exclue du « pays légal ».

POSITIONS

● Passer aux actes

EN l'honneur de la venue à Paris du Pasteur Martin Luther King, un prêtre ouvrier, Joseph Robert a écrit dans *Sept jours*, hebdomadaire d'une paroisse de Lille, les lignes suivantes : « Si j'interrogeais le « Français moyen » sortant de son bureau, le « chrétien moyen » sortant d'accomplir son « devoir dominical » :

— Etes-vous raciste ?

Je le verrais se récrier :

— Moi ? Comment ? Pour qui me prenez-vous ?

Et il ne manquerait pas d'ajouter péremptoirement :

— Vous savez bien, cher Monsieur, que les Français ne sont pas racistes (...)

Mais si je laissais ces mots en « isme » ou en « iste » pour demander à Jules ou Ernestine, ce qu'ils pensent par exemple des Algériens, ou des Juifs ?

J'imagine des réponses plus « nuancées ».

Au surplus, si je passais des paroles et protestations, aux comportements, j'ouvrirais peut-être une fameuse brèche d'inquiétude.

Un simple coup d'œil en dirait long

sur les événements et les situations, qui depuis 3 mois simplement, relèvent du racisme. Sommes-nous en alerte ? Informez-vous. Le journal « Droit et Liberté » du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix) fait un bilan de vacances sinistre à ce sujet.

A tous les Jules et Ernestine de mon quartier et de mon usine, je propose donc :

1° — de convertir son cœur aux dimensions d'une fraternité sans rivages, comme le demandait Paul VI à l'O.N.U.

2° — d'aller au devant du frère étranger, souvent isolé ; de se lier avec lui comme avec un égal, et tout simplement ;

3° — de manifester publiquement son indignation devant tout geste raciste — par la parole : au café ou dans la rue ; par la plume : en écrivant à son journal ou à la télé ;

4° — de se vouloir mobilisé en permanence, avec tous nos frères, dans toutes les actions qui militent contre la ségrégation, le racisme, l'antisémitisme ».

● Le point de vue d'un Africain

UN étudiant africain, à Bordeaux, a envoyé à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* son point de vue sur le racisme en France.

« En quittant son pays pour la France, l'étudiant africain s'y rend pour atteindre un de ses objectifs majeurs : pouvoir enfin acquiescer une solide expérience aux sources même du savoir...

Mais l'étudiant, parti de chez lui avec de bonnes impressions, une fois arrivé, s'aperçoit tout de suite que les choses ne se passent pas comme on le lui avait dit.

★ Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (3^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-08 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 7.364-15 du M.R.A.P., 15, Square Prince-Léopold, Bruxelles-2.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux La Directrice de publication : S. BIANCHI

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

Les faits sont là et le prouvent. Il n'y a qu'à interroger les Africains et ils vous diront qu'ils sont toujours victimes de la discrimination raciale. Mon but est d'attirer l'attention des jeunes Africains désireux de poursuivre leurs études en France : sachez que vous aurez à payer plus cher votre chambre parce que vous êtes noir, que l'accès à certains cafés ou bars vous sera poliment interdit et même lorsque vous pouvez y pénétrer comme au « Sandie Baby-Bar » face à la gare Saint-Jean de Bordeaux, tout ne vous sera pas permis avec votre argent. Ce n'est pas tout. On vous traitera ailleurs de cannibale parce que vous êtes Noir et que vous déformez le français en disant « jus de froût ».

Le Français qui lira ces lignes haussera certainement les épaules en souriant et nous taxera de gens susceptibles. Le plus courageux reconnaîtra la réalité. Et c'est à celui-là que j'adresse un éloge. Si on est raciste, il vaut mieux l'être ouvertement. Ce qui est scandaleux, c'est ce racisme dissimulé. »

Georges DAUSON

● La vérité de « Minute »

DANS *L'Humanité* du 11 novembre dernier, André Wurmser commente la campagne raciste anti-algérienne du journal *Minute* :

J'E n'ai jamais pu m'habituer... Depuis le temps, pourtant... Mais j'ai le même haut le cœur en touchant ces journaux-là qu'autrefois en lisant Gringoire. Et le même petit frisson — de dégoût ? Certes, mais de vertige aussi. Car un hebdomadaire comme Minute a des collaborateurs, qui sont mariés peut-être et, qui sait ? ont des enfants — il a des lecteurs qui ingurgitent ces choses avec le même penchant à s'y fier que l'on constata chez des Allemands au temps du Sturmer.

Le dernier numéro affiche en caractères énormes : « Assez de ces viols d'Algériens. — Des récits révoltants ». Que ces « récits » « révoltants » et complaisamment développés reposent sur un fait divers vrai ou inventé importe assez peu ; est-ce que les Marseillais ont jamais été déshonorés par Sabiani, ou les Bordelais par Philippe Henriot, ou le peuple sicilien par la Maffia ? Mais

ils se terminent par une « moralité » qui laisse passer le bout d'oreille de l'âne. « Les Algériens n'ont pas voulu de l'Algérie française. Les Français n'accepteront jamais la France algérienne ». Ce qui signifie le plus racialement du monde, le plus hitlériennement du monde, que violer une femme, c'est « algérianiser » la France et aussi que, si les Algériens avaient bien voulu continuer de cirer les bottes des amis de M. Tixier-Vignancour, de M. Soustelle, de M. Salan, de M. Curutchet, de ces gaullistes du premier jour — le 13 mai — Minute ne se soucierait point des « viols » en question. Car à quel gogo fera-t-on croire que les travailleurs algériens sont, aujourd'hui, plus « agresseurs » qu'autrefois ? Mais le peuple algérien a eu le front de ne pas céder à l'O.A.S., dont on sait pourtant avec quel respect elle traitait les femmes algériennes, n'est-ce pas ? Il a supporté les tortures, les viols, les massacres. Il a conquis, sur les gens de Minute, son indépendance. Alors, tant pis, hein : on entreprendra, on provoquera le racisme, et vous verrez...

PROCÈS

● Les professionnels de la diffamation

RASSINIER et Malliavin, directeur de « Rivarol », ont été condamnés par le Tribunal de Grande Instance de la Seine (1). On connaît l'affaire : Rassinier a écrit, sous un pseudonyme, dans la feuille fasciste « Rivarol », une thèse bien personnelle : si la mortalité était considérable dans les camps de concentration nazis, la faute n'en incombait pas aux gardiens S.S., mais à certains détenus qui volaient la nourriture de leurs camarades; quant aux fours crématoires, Rassinier « n'y croit pas »; les détenus affaiblis n'étaient pas, selon lui, exterminés, mais envoyés dans des « camps de repos ».

Cette tentative de réhabilitation du nazisme s'accompagnait de diffamations précises, à l'encontre d'anciennes déportées (notamment Marie-Claude Vaillant-Couturier et Macha Spejter-Ravine, dont toutes les rescapées de Ravensbrück s'accordent pour célébrer l'extraordinaire dévouement).

Une précision s'impose au passage. Rassinier, qui fut lui-même déporté, affirme (non sans contradiction avec sa thèse de l'« humanité » des nazis) qu'il était impossible de survivre plus de quatre mois dans un camp à quiconque ne volait pas la nourriture des autres détenus; or il fut lui-même déporté pendant 19 mois!

Le Tribunal, déclarant mensongers et diffamatoires les propos de Rassinier, a jugé coupables le rédacteur et le directeur de la publication. Il les a condamnés lourdement :

« Malliavin à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis et à cinq mille francs d'amende; Rassinier à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et trois mille francs d'amende; à payer chacun la somme de un franc de dommages-intérêts, à chacune des parties civiles.

Il a en outre ordonné la publication du jugement « in extenso » dans le premier numéro à paraître du journal « Rivarol » au même lieu et place que l'article incriminé et dans les mêmes caractères, ainsi que la publication par extraits du même jugement aux frais des condamnés dans les journaux « Le Monde », « Le Figaro », « Combat » et « L'Humanité ».

(1) Voir le dernier numéro de *Droit et Liberté*, compte rendu de l'audience

AFRIQUE DU SUD

● La défense en prison

« L'AFRIQUE DU SUD blanche, aveuglée par la haine raciale, n'a aucune idée de la dette immense qu'elle a envers des hommes comme Abram Fisher, qui refusent le privilège de la société blanche et prennent position sans réserve aux côtés des opprimés. »

Cet hommage fut publié, en novembre dernier, par l'*African National Congress*, le grand mouvement de libération sud-africain. Abram Fisher venait juste d'être capturé par la police raciste de Verwoerd, après onze mois d'une débordante activité clandestine. Ce militant de toujours va être jugé ce mois-ci, à partir du 22 décembre. Lorsqu'on sait la haine que vouent les racistes aux « traitres » qui choisissent, hors de tout préjugé, le camp des opprimés, on peut craindre le pire.

Abram Fisher, âgé aujourd'hui de 56 ans, fit de brillantes études de Droit; il aurait pu devenir un homme en vue dans la bonne société blanche afrikander; mais il s'engagea très tôt dans une action politique sans concessions. D'abord antifasciste (à l'époque de la montée du

nazisme), il adhéra bientôt au Parti communiste sud-africain, la seule organisation qui ait pris dès cette époque position pour l'égalité des droits des Noirs.

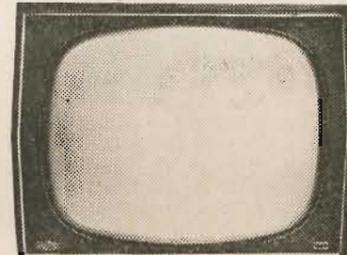
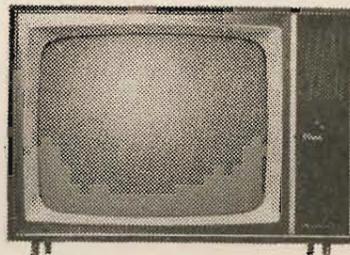
En 1946, première arrestation; Abram Fisher et le Comité du P.C. de Johannesburg avaient soutenu une grève (illégal) de 80.000 mineurs africains. Il fut emprisonné.

Plus tard, en 1956, il plaida pour les centaines d'accusés du « procès de trahison », qui dura quatre ans; il réussit à obtenir l'acquiescement pour 156 accusés (parmi lesquels des antiracistes blancs). En 1964, il sauva la tête de Nelson Mandela et de ses compagnons, tous leaders de l'A.N.C. C'est alors que la police et le gouvernement sud-africain décidèrent d'éliminer cet avocat qui gênait le cours de leur « justice ».

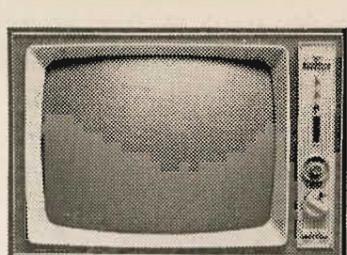
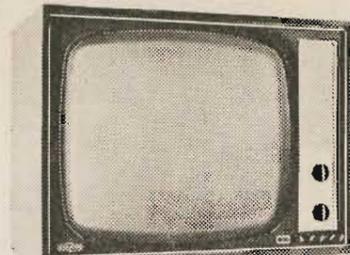
En janvier 1965, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui et contre treize autres Blancs antiracistes, au nom de la « loi sur la suppression du communisme »; Fisher parvint à éviter l'arrestation, et à plonger dans la clandestinité; « non pas, expliqua-t-il dans une lettre au tribunal, pour échapper à une peine dont il savait qu'elle serait infiniment plus lourde s'il était repris, mais pour continuer la lutte contre l'apartheid ».

Fisher, donc, va être jugé pour crime d'antiracisme. L'opinion internationale doit se mobiliser pour sauver Abram Fisher, comme il la mobilisa lui-même, l'an dernier, pour sauver Mandela.

Radiola ou Grundig ?



Ribet-D. ou Telefunken ?



En tout cas toujours moins cher A la fnac.

Comment vous y reconnaître entre toutes les grandes marques et tous les modèles de téléviseurs ?

Seule la F.N.A.C. vous dira tout sur tous les modèles existants. Avantages ou inconvénients. Que vous achetiez ou non.

Si vous achetez, vous paierez beaucoup moins cher que le prix normal. Car la F.N.A.C. fait systé-

matiquement les remises les plus fortes. Et elle assume elle-même avec diligence le service après-vente. T.V., radio, haute-fidélité, disques, électro-ménager : vous verrez, à la F.N.A.C., tout est plus intéressant. 6 Bd de Sébastopol (métro Châtelet) Du mardi au samedi de 10 h. à 19 h. Le mercredi (et exceptionnellement le jeudi 23 décembre) jusqu'à 21 h. Le lundi 20 décembre de 13 à 19 h.

Le carnet de DL

NAISSANCE

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de la petite Anne MIJOTTE, petite-fille de notre ami A. Slanowski, secrétaire du comité du M.R.A.P. de Rouen. Nous lui adressons, ainsi qu'aux heureux parents nos cordiales félicitations. Et nos vœux les meilleurs.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec émotion le décès de Madame Simone FRANCES, née Pesle, à l'âge de 38 ans. Nous exprimons à sa famille nos très sincères condoléances.

DISTINCTIONS

Nous sommes heureux de féliciter le sculpteur Alberto GIACOMETTI, qui vient de se voir décerner le Grand Prix National des Arts. Ce grand artiste a honoré à diverses reprises notre Mouvement de témoignages de sa sympathie.

EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

POUR TOUS VOS VOYAGES individuels ou groupés

**ISRAEL
U.R.S.S.
U.S.A.**

et tous autres pays

ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE A

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

18, rue Bleue, PARIS 9^e (Tél. : 770-91-09)

Licence N° 423. — Métro : CADET

DEBAT :

la déclaration sur les juifs

UN APPORT IMPORTANT A L'ACTION ANTIRACISTE

Pierre PARAF :
« Une grande date... »

D'emblée, Pierre PARAF, qui préside les débats, situe ceux-ci dans le climat souhaitable. Après avoir salué les personnalités présentes, il présente les excuses de Jacques Madaule et de Charles Palant, tous deux souffrants, et poursuit :

« Toutes les manifestations de notre Mouvement sont inspirées par le désir d'une libre et franche confrontation des idées, et aussi par le souci de l'unité française, de l'unité humaine. Le M.R.A.P. n'a d'autre ennemi que la haine, d'autre but que de servir la fraternité. »

« N'oublions pas, affirme encore le président du M.R.A.P., que l'antisémitisme, comme tous les racismes, procède d'abord de l'agressivité qui jaillit du fond de la haine humaine — et qu'il a des causes multiples : politiques, économiques, sociales, psychologiques, mais aussi religieuses. S'il a existé bien avant le christianisme, il a malheureusement, non dans les enseignements de Jésus, mais dans l'interprétation que l'Eglise en donna, trouvé un solide aliment. »

Soulignant l'absurdité de l'accusation de « déicide » et les liens fondamentaux qui existent entre judaïsme et christianisme, il évoque les efforts poursuivis au cours des âges, et surtout dans la dernière période, pour favoriser la compréhension, pour combattre les théories et les effets de l'antisémitisme.

« Il a fallu, déclare-t-il, de généreux esprits, il a fallu le siècle des lumières, le grand mouvement démocratique et socialiste du XIX^e siècle, pour promouvoir les idées de tolérance et dissiper les malentendus ; il a fallu, surtout l'atroce tragédie que nous avons vécue de 1929 à 1945, la fulgurance des tours crématatoires, pour que la conscience du monde s'éveille, pour que la grande repentance saisisse ceux qui pensaient avoir eu certaine responsabilité dans les crimes commis à l'égard des juifs. »

Et il demande aux orateurs d'apprécier la situation et les perspectives, « après la décision du Concile, qui marque une grande date dans l'histoire de l'antiracisme. »

Le R.P. Jean-Marie AUBERT :
« Sur une nouvelle route »

Le R.P. Jean-Marie AUBERT, de « Pax Christi », présente une analyse approfondie de la Déclaration (1), dans la phrase de Pie XI : « Nous sommes spirituellement des sémites » constitue l'arrière-fond. Puis il se réfère au texte de 1964, où se trouvait explicitement répudié le terme de « déicide » et où les sévices subis par les juifs étaient « condamnés », alors que, dans la version définitive, c'est le verbe « déplorer » qui figure. « Le ne cachera pas, dit-il, les regrets que cette évolution a suscités, et les difficultés qui en résultent. » Cependant, « cet examen de conscience, cet aveu de culpabilité de l'Eglise sur le problème juif est un apport extraordinairement positif ; donc, ne nous laissons pas polariser par les modifications dont le texte a été l'objet, mais voyons avant tout son immense portée. »

« Songeons, précise le R.P. Aubert, à ces évènements, dont beaucoup ont vécu à une époque où le mythe de l'antisémitisme était encore vivace dans les milieux chrétiens. A la lumière de ce passé, le texte adopté apparaît comme une véritable reconversion. Et même si nous l'aurions souhaité meilleur, il faut se réjouir en considérant le chemin parcouru. En le situant dans son temps, dans son contexte, on ne peut que dire : c'est énorme ! »

D'autre part, indique l'orateur, il faut tenir compte des motifs historiques qui ont provoqué les changements : principalement les pressions émanant des Etats arabes et des chrétiens orientaux, qui témoignaient des susceptibilités exacerbées au Moyen-Orient. « Le Concile, qui avait déjà fait un grand pas, a cru devoir tenir compte non seulement du christi-

nisme en Occident mais de l'ensemble de la situation de l'Eglise dans le monde. » « Un texte de Concile est un point de départ, conclut le R.P. Aubert, l'engagement sur une nouvelle route. Il dépend de nous que le mouvement continue. Regardons l'avenir avec lucidité, considérons le terrain qui nous est offert pour une action commune à mener, pour la suppression totale de l'antisémitisme dans le monde. »

Suzanne COLLETTE-KAHN :
« De la doctrine à son application... »

Secrétaire générale de Fédération internationale, et vice-présidente de la Ligue française des Droits de l'Homme, Mme Suzanne COLLETTE-KAHN, en évoquant ses souvenirs d'enfant catholique au temps de l'affaire Dreyfus, souligne « le contraste entre la doctrine chrétienne et son application par certains croyants. » De ses jeunes camarades d'alors, que les militants catholiques injuriaient et molestaient, « la moitié au moins ont été



Une vue de la tribune et une vue de la salle pendant le débat à l'Hôtel Moderne.

déportées et ne sont pas revenues. » « Après tant de persécutions contre tous ceux qui n'acceptaient pas la doctrine catholique, nous avons appris avec satisfaction, l'an dernier, poursuit Mme Collette-Kahn, que l'Eglise reconnaissait avoir en certains torts, et condamnait les persécutions antijuives. »

« Quelle sera, s'interroge-t-elle, la portée du texte maintenant modifié ? Je gardais l'espoir qu'il aurait un certain effet, qu'il amènerait les catholiques les moins tolérants à réfléchir, à se souvenir que la doctrine du Christ est une doctrine d'amour. Mais elle s'inquiète de la proposition faite par le pape Paul VI de beatifier, en même temps que Jean XXIII, le pape Pie XII « qui n'a pas fait un geste pour empêcher les persécutions anti-juives non seulement en Allemagne mais dans l'Europe entière. » « Pour essayer d'éliminer l'antisémitisme, qui, pour certains, est devenu une seconde nature, je mets plus d'espoir, conclut-elle dans la Convention tendant à interdire toute discrimination raciale, discutée par l'O.N.U. Dans l'ordre éducatif, j'ai confiance dans l'action catholique que poursuivent des associations comme la vôtre, le M.R.A.P., et comme la nôtre, la Ligue des Droits de l'Homme, qui doivent travailler la main dans la main. »

Le pasteur G. RICHARD-MOLARD :
« Une belle page de théologie chrétienne »

Ayant « eu le privilège de participer aux quatre sessions du Concile », le pasteur Georges RICHARD-MOLARD, « pu voir de près le combat de quelques hommes pour que soit votée la Déclaration sur les juifs a été publiée dans le dernier

PAS une place assise, ce jeudi soir 18 novembre, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, à Paris : une foule de plus de 600 personnes l'emplissait, attentive, chaleureuse, passionnée, pour le débat organisé par le M.R.A.P. : « quelle est la portée, quelles seront les suites de la Déclaration sur les juifs adoptée par le Concile ?... »

La question avait été posée : fallait-il, sur un sujet aussi controversé, réunir des orateurs dont les interventions seraient, à coup sûr, contradictoires ? Ne risquait-on pas de porter atteinte à cette union qui se réalise au M.R.A.P., qui est si nécessaire pour combattre l'antisémitisme et le racisme ? De telles craintes, on s'en aperçoit vite, se trouvaient injustifiées. Car la recherche de la vérité ne peut jamais nuire, et la sincérité, la lucidité de chacun des participants devait contribuer, tout au long de la soirée, à resserrer les liens entre tous.

« J'ai pu constater, précise-t-il, les pressions extraordinaires qui se sont exercées contre les membres du secrétariat pour l'Union des Chrétiens, présidé par le Cardinal Béra, pressions visant à empêcher l'adoption d'un tel texte. A certains moments, il ne se passait pas trois jours sans qu'arrivent dans toutes les boîtes à lettres des évêques présents à Rome, des imprimés pleins de menaces, accusant le Cardinal Béra d'être juif, ses collaborateurs d'être venus à la franc-maçonnerie ou à la juiverie internationale, et Jean XXIII d'avoir été dupé par ces organismes. »

Aussi, « solidaire de ses frères catholiques », le pasteur Richard-Molard affirme que la Déclaration, « si édulcorée soit-elle, est un résultat héroïque. Et il en souligne toute l'importance : « C'est la première fois dans l'histoire qu'une assemblée officielle de l'Eglise adopte ainsi un texte en rupture avec le passé. Comme il s'agit d'une déclaration théologique, elle est revêtue de la plus grande autorité possible. Désormais, les catéchismes pour les enfants, les prédications des prêtres les



ce qui coûte cher. Il ne faut plus fermer les fenêtres quand des victimes sont attaquées... »

L'Amiral Louis KAHN :
« Il y avait un cri à lancer... »

« Que va-t-il se passer maintenant ? » demande l'Amiral Louis Kahn, président du Consistoire israélite de France. Avant de répondre à cette question, il examine dans quelles conditions la Déclaration a été débattue et adoptée par le Concile. « Les juifs étaient présents au Concile, déclare-t-il, non pour exercer des pressions, mais par le souvenir de leurs six millions d'assassinés. Ils étaient présents aussi par leurs amis... Et l'orateur rend hommage aux prêtres, aux prélats français qui, sous l'occupation, aidèrent à sauver des enfants juifs, à Jacques Madaule, président de l'Amitié Juéo-Christienne. Il rappelle également l'œuvre d'historien de Jules Isaac, qui remonta Jean XXIII, et dont les efforts furent sans aucun doute à l'origine de la Déclaration. »

Alfred GRANT :
« Ouvrir les fenêtres... »

Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, voit dans la Déclaration « un progrès incontestable, un tournant vers la tolérance. » « On commet une erreur, estime-t-il, en sous-estimant la force didactique du document voté, dont il faut apprécier l'esprit plutôt que la lettre. » Si ce texte « continue à pratiquer le missionnarisme traditionnel de l'Eglise à l'égard des juifs, il s'inscrit, souligne A. Grant, dans la démarche générale du Concile en vue de s'adapter à la vie moderne, d'ouvrir le dialogue avec les non-chrétiens. Il aurait été inconcevable en dehors de l'encyclique Paeum in Terris, de même que l'émancipation des juifs par la Révolution française eût été inconcevable sans la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est la confirmation que les solutions du « problème juif » sont étroitement liées

« Dans ces conditions, poursuit-il, les reproches émis paissent, si justifiés soient-ils. Bien sûr, on est en droit d'exiger de l'Eglise plus de rigueur envers le passé pour mieux préserver l'avenir. Mais le vrai problème est de savoir dans quelle mesure se réalisera l'application quotidienne de la Déclaration. De même que parait spécieuse la justification de l'attitude de Pie XII par la crainte des représailles nazies, de même il est difficile d'admettre que la crainte de représailles arabes ait pu déterminer le comportement d'une puissance telle que l'Eglise catholique... Il faut donc que les millions de gens du monde entier qui sont à l'origine de la « mise à jour » recherchée par le Concile continuent, eux aussi, d'exercer leur pression. »

Evoquant un passage du livre de Schwarz-Bart, « Le Dernier des Justes », où l'on voit des catholiques s'enfermer chez eux tandis que se déroule un pogrome devant leurs maisons, Alfred Grant conclut en montrant que, justement, nous n'avons sommes plus là : « Le refus de participer aux événements de la rue, voilà

Il y eut certes des instants où une prise de position vigoureuse faisait naître dans l'assistance des courants divergents de sympathie et de surprise ; mais bientôt, le même orateur, ou son voisin, se plaçant dans une optique différente, créait à nouveau une communion profonde ; et les applaudissements jaillissaient, soulignant non ce qui sépara mais ce qui rapprocha, saluant l'unanime bonne volonté, manifestant l'espoir.

Et, au total, l'exposé loyal des divers points de vue a permis de clarifier un problème dont l'importance est capitale dans le combat que nous menons.

C'est la force du M.R.A.P. de pouvoir ainsi rassembler, sans distinctions, sans prévention, dans un climat d'amicale coopération, tous les citoyens qui, par delà leurs désaccords dans d'autres domaines, éprouvent un même attachement à l'idéal que nous défendons. De cette belle réunion, nous sommes sortis plus unis, plus confiants... »

dente version sur l'action éducative, et qu'il prenne la forme d'une « absolution partielle » sans rappeler les conditions historiques de la Palestine par les Romains. Cependant, il se réjouit de l'hommage rendu au judaïsme, de l'évocation du milieu où vécut Jésus, qui est familier aux juifs. « Quand on parle au nom de la Foi, dit-il encore, il ne faut pas faire de concessions à la polémique. »

« Il eût mieux valu, conclut-il, en rester au texte précédent. Telle qu'elle est, la Déclaration sur les juifs n'est, ne doit être qu'un commencement. »

Gilbert MURY :
« Un acte d'une portée profonde »

« On s'est étonné du contraste qui existe entre la morale chrétienne, orientée vers la douceur, et la persécution acharnée des peuples chrétiens contre les juifs », souligne M. Gilbert MURY, du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes. « De telles situations, affirme-t-il, résultent des liens des idéologies avec les structures sociales qui leur servent de base : c'est dans la mesure où le christianisme s'est fait l'idéologie d'une société injuste, qui avait besoin de s'en prendre au bouc émissaire juif, qu'il porte une responsabilité dans les persécutions commises. »

Concernant la Déclaration, il estime que « la pression des Etats arabes n'explique pas pourquoi on ne peut pas « condamner » ceux qui ont assassinés six millions de juifs, pourquoi il faut se contenter de « déplorer » un massacre sans précédent dans l'histoire. » « Je soupçonne ce recul, poursuit-il, d'être pour le moins autant l'œuvre de la fraction intégriste agissant à l'intérieur du Concile. Cette modification me paraît inexcusable. »

« Mais, constate l'orateur, est-ce là l'essentiel ? Le principal mérite du Concile ne tient pas dans telle ou telle déclaration particulière, mais dans le fait qu'il a existé... Chaque fois qu'une puissance spirituelle à travers le monde, fait un pas vers le progrès, les autres hommes doivent fraternellement se réjouir... La Déclaration ne me satisfait pas dans le texte qui nous est proposé, mais elle me satisfait en ce sens qu'elle est, pour les chrétiens de l'Amitié Juéo-Christienne, pour les chrétiens du M.R.A.P., pour tous ceux qui combattent à nos côtés l'antisémitisme, à la fois une promesse, une justification, une espérance, et un moyen de développer leur action. »

« L'adversaire ne s'y trompe pas et s'irrite de la Déclaration », montre Gilbert Mury ; et il met l'accent sur ses aspects positifs, notamment le fait que, « même si l'accusation de déicide n'est pas expressément désignée, le texte interdit d'imputer aux juifs la mort de Jésus », il souligne aussi « son insistance sur les racines judaïques du christianisme, qui fera sentir aux masses chrétiennes qu'elles ne peuvent condamner le judaïsme sans se condamner elles-mêmes. »

Et il conclut : « De tels mouvements sont irréversibles. Dans ce sens, nous pouvons dire que le texte est insuffisant, mais que l'acte a une portée profonde et une efficacité incontestable. »

Jacques NANTET :
« Nous irons plus loin »

« Sachons lire et relisons... Jacques Nantet reprend les principaux passages de la Déclaration, qui soulignent les origines judaïques du christianisme et montrent que le Christ est mort non en raison d'un « déicide » du peuple juif, mais « à cause des péchés de tous les hommes. » « C'est-à-dire, indique-t-il, « parce que moi, chrétien, n'ai pas été le chrétien que j'aurais dû être. »

« Je suis, poursuit-il, le premier à regretter que telle ou telle expression n'ait pas été employée comme elle aurait dû l'être. Mais je ne comprends pas que ce texte, promulgué d'une manière majestueuse, dans un lieu où il pouvait faire mouvement, et où une page de l'histoire pouvait être tournée, soit l'objet de critiques injustes. C'est l'amitié déçue, nous dit-on. Je le prends ainsi. Mais moi qui me suis efforcé pour que cela fût meilleur... »

« Jacques Nantet cite une lettre adressée le 9 novembre à toute haute personnalité française par le Cardinal Béra : « Il faut que ceux qui examinent le schéma tiennent compte du poids exceptionnel qui lui est donné par le fait que c'est à la quasi-unanimité qu'il a été adopté... Il est heureux que les désillusions soient peu à peu surmontées et que l'on comprenne mieux la valeur de ce texte quand on le considère en tant que tel, sans le comparer aux textes antérieurs... Il est bien vrai que cela ne prendra sa valeur que dans la mesure où les larges foules chrétiennes et juives voudront ensemble mettre en œuvre ce qui a été décidé. »

« Pensons, insiste l'orateur, aux immenses foules qui entendront ce texte, affirmant qu'il est défendu de détester les juifs, qu'il faut au contraire les considérer comme des frères. Pensons que cessera ce que Jules Isaac a appelé « l'enseignement du mépris... »

« Surmontons nos amertumes, conclut-il. Nous, chrétiens, nous nous efforçons de tirer le meilleur de ce qui a été fait, nous continuerons d'avancer sur la route de l'avenir, vers cet idéal qui est le nôtre à tous, celui du M.R.A.P. »

M. Armand DYMENTAJN :
« Une tâche rude et exaltante »

C'est au nom du M.R.A.P. que M. Armand DYMENTAJN, secrétaire national, apporte à ce riche débat quelques conclusions. « Notre Mouvement, indique-t-il, considère que la Déclaration sur les juifs adoptée par le Concile, constitue, telle qu'elle est, un événement capital, d'une importance extrême quant au développement futur des relations humaines, un apport substantiel à la lutte contre l'antisémitisme. »

Se plaçant non pas sous l'angle de la théologie ni même des rapports entre christianisme et judaïsme, mais du point de vue de nos efforts pour combattre les préjugés et les haines qui divisent les hommes, notre ami signale diverses initiatives prises depuis la fin de la guerre, notamment par l'O.N.U., et auxquelles la prise de position de l'Eglise apporte un indispensable complément.

« S'il est vrai, déclare-t-il, que les facteurs économiques apparus dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont donné une coloration différente au vieux problème de l'antisémitisme, nul ne conteste que, néanmoins, ses fondements idéologiques s'appuyaient le plus souvent sur la religion catholique. Des voix, nombreuses dans le temps mais isolées dans leur époque se sont élevées, du sein même de l'Eglise, contre une interprétation dangereuse et néfaste des Ecritures, mais dans de trop nombreux cas, la voix écoutée fut celle de la tendance traditionaliste, comme en témoignent l'inquisition en Espagne, les pogromes de Russie et de Pologne, l'affaire Dreyfus en France... C'est au temps de l'horreur le plus sombre que des catholiques, de plus en plus nombreux, à l'image, en France, des cardinaux Saléges et Liénart, Béra en Allemagne, surent rejeter les interprétations traditionnelles, que « le bon Pape Jean XXIII » mit au centre des feux croisés des travaux du Concile. »

Après avoir montré que les remaniements subis par la Déclaration traduisent « la force des courants traditionalistes et rétrogrades qui existent encore », le porte-parole du M.R.A.P. poursuit : « Ce qui importe pour l'heure, c'est qu'un débat d'une telle résonance se soit tenu sous les yeux convergents du monde, que l'antisémitisme ait été démasqué de la manière la plus solennelle qui soit. »

« Nous savons, termine-t-il, que les racines d'un mal aussi tenace ne s'extirpent pas du jour au lendemain, et que nos amis catholiques devront œuvrer opiniâtrement pour traduire dans la réalité quotidienne la Déclaration sur les juifs. Nous savons que cette tâche rude et difficile bouleversera bien des habitudes ancrées. Mais nous savons aussi, nous qui sommes des militants antiracistes, qu'il n'y a guère de tâche plus exaltante que celle qui conduit à la compréhension mutuelle et à la fraternité des hommes. Plus que jamais nous



De Lincoln à Dreyfus

PAR
PIERRE PARAF
Président du M.R.A.P.

LE M.R.A.P. avait dédié ses activités de l'année qui vient de finir à la mémoire d'Abraham Lincoln. Tandis que des antiracistes noirs et blancs, de la Virginie à l'Alabama, souffraient et mouraient pour l'égalité civique et économique des noirs, notre Mouvement se tournait vers la haute figure du Président libérateur, le vainqueur de la guerre de Sécession, assassiné dans sa loge du théâtre de Washington pour avoir proclamé dans la loi cette égalité.

Une exposition qui continue de circuler à travers les villes de France évoque le long cheminement, les combats, les victoires du digne successeur de John Brown, du digne précurseur de John Fitzgerald Kennedy. Des milliers de visiteurs ont fait ainsi connaissance avec cette Amérique lointaine des marchés d'esclaves, des immenses plantations du « Roi Coton » où une population nègre arrachée à son Afrique natale peinait et gémissait, accablée, résignée, sans autre espoir que les revanches incertaines de l'au-delà. Des cantiques graves montaient vers le ciel. Des bateaux à roue, chargés de cargaisons humaines, sillonnaient les larges fleuves. Et des justes témoignaient en la personne d'Abraham Lincoln qu'aux résistants rien n'est impossible, que l'avenir appartient à ceux qui n'acceptent pas l'iniquité.

NOTRE année 1966 sera placée sous l'égide d'un officier français dont le nom a rempli l'histoire des dernières années du XIX^e siècle et des premières années du XX^e siècle, un innocent injustement condamné pour des raisons raciales et qui obtenait il y a 60 ans, en juillet 1906, sa réhabilitation solennelle, pour la gloire de ses défenseurs, pour la honte de ses bourreaux.

La cause qu'il incarnait avait dépassé de beaucoup sa personnalité volontairement modeste, encore que d'un courage exemplaire. Ce militaire rigoureux symbolisait l'innocence que les faussaires s'acharnaient par tous les moyens à travestir en culpabilité. Il symbolisait cette minorité juive que la haine, le mensonge n'ont cessé de poursuivre sous des accusations revêtant toutes les formes, du déicide à la trahison. Il témoignait aux yeux du monde ce long martyre qui s'inscrit sur le mur des siècles avec des spoliations, des exodes, des potences et des bûchers, qui a commencé par la lapidation des Prophètes et la crucifixion de Jésus et qui a abouti aux chambres à gaz et aux fours crématoires des nazis.

Après l'année Abraham Lincoln, voici l'année Alfred Dreyfus.

POUR les anciens, ceux de ma génération, il s'agit d'une histoire presque contemporaine. Nos premières batailles livrées dans la cour de l'école et au lycée avaient l'Affaire Dreyfus, l'Affaire comme on disait, pour raison et pour enjeu. C'est à cause de Dreyfus que nous revendiquons avec fierté ce nom de juif qu'on nous décochait comme la pire injure et qui pour des enfants français d'origine israélienne ne représenterait rien de précis.

Le siècle commençait. En ce temps d'aurore, au foyer familial, des images étranges jaillissaient des conversations des parents et des amis.

Alfred Dreyfus, un polytechnicien de souche alsacienne, était accusé d'un crime invraisemblable pour qui connaissait la rectitude, le patriotisme rigoureux de ses parents. On l'avait déporté dans une île au nom infernal : l'île du Diable. Il jetait par-delà l'Océan le cri de son innocence. Des hommes, revêtus du même uniforme que lui, tentaient d'étouffer son cri, fabriquaient des faux pour le perdre et se sauver eux-mêmes.

Son épouse, Lucie Dreyfus — une vraie « Hadamard », disait-on pour résumer son admirable courage —, ses frères — Mathieu en tête — préparaient inlassablement sa défense.

Et face à la bande du crime se levait la cohorte de la justice : des noms que pour toute notre vie nous allons apprendre à aimer, Zola, Scheurer-Kestner, Picquart, Trarieux, Pressensé, Jaurès, Anatole France.

En 1899, après un procès au Conseil de guerre de Rennes condamnant encore l'innocent au mépris de toute règle juridique et de toute réalité, Alfred Dreyfus avait été gracié, rendu aux siens. Mais la tâche de ses défenseurs se poursuivait. La France s'était déchirée à cause de lui. Le monde s'était soulevé pour lui. L'antisémitisme s'était déchainé contre lui.

Sept années d'efforts aboutirent enfin à la réhabilitation. Dans la même cour de l'Ecole Militaire où Dreyfus avait été dégradé, l'injustice était effacée. Le capitaine était promu commandant. Il recevait la Légion d'Honneur. Avec la même simplicité stoïque dont il avait témoigné aux jours de la pire épreuve, il accueillait la définitive réparation. Nombre de ses défenseurs étaient morts avant la revanche.

Mais la France des Droits de l'Homme avait montré par sa protestation vibrante, par la victoire du Droit consacré solennellement qu'il ne faut jamais désespérer d'elle. Pour l'étranger, la France de la Révolution, c'était aussi la France de l'Affaire Dreyfus.

JE ne rappellerai pas ici les dessous de ce drame qui prit souvent l'allure du pire roman policier et qu'on ne peut vraiment comprendre qu'en le replaçant dans le contexte des guerres du contrespionnage. D'éminents historiens en ont éclairci les détours et tout récemment Maurice Baumont dans un ouvrage magistral.

Ce qui me paraît essentiel pour la tâche du M.R.A.P., pour l'édification de nos jeunes camarades qui ont lieu d'être surpris de l'importance attribuée à l'aventure, si tragique fut-elle, d'un seul homme, c'est de rappeler que l'Affaire Dreyfus ne constitua qu'un des épisodes de la lutte millénaire entre racistes et antiracistes.

C'est aussi que nulle injustice ne saurait laisser indifférent un Mouvement comme le nôtre. Quelles qu'en soient les victimes, quel que soit le pays, le régime oppresseur. Henri Barbusse écrivait que chacun est un monde. Qui blesse un innocent atteint la justice tout entière.

Après avoir médité, retenu les leçons du grand protestant, le président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, le M.R.A.P. se devait, pour le sixième anniversaire du triomphe du Droit, de situer son action de 1966 à la lumière du capitaine israélien français, Alfred Dreyfus.

(1) Le texte intégral de la Déclaration sur les juifs a été publié dans le dernier



CROIX GAMMEES sur la synagogue de Lille

EMOTION à Lille : des croix gammées ont été barbouillées sur les murs de la synagogue, rue Auguste-Angellier, dans la dernière semaine de novembre. Ces croix, peintes à la chaux, étaient accompagnées du mot *Jude*, et d'étoiles à six branches.

La presse lilloise s'est fait l'écho de l'indignation générale. « Cet acte rappelle des souvenirs trop graves et trop récents », écrit *Nord-Eclair* ; et *La Liberté* précisait : « Il semblerait que les inscriptions soient l'œuvre d'une bande de fascistes en train de peindre des inscriptions électorales pour soutenir leur candidat » ; précision que confirme, en effet, la présence, près d'une des croix gammées, d'un V à demi effacé.

Le grand rabbin Ouaknin et le secrétaire de la Communauté juive, M. Jean-Pierre Gerschel, se sont aussitôt rendus à la préfecture et ont porté plainte. Une enquête a été ouverte.

Le Comité du Nord du M.R.A.P., qui se porte également partie civile, a publié le jour même le communiqué suivant :

« Dans la nuit de samedi à dimanche, des individus non identifiés, profitant de la campagne électorale, ont profané par des croix gammées la synagogue, située rue Auguste-Angellier à Lille.

« Ces inscriptions injurieuses rappellent celles qu'utilisèrent les nazis au début de l'hittérisme et qui ont abouti à l'extermination de 6 millions de juifs dans les fours crématoires.

« Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, indigné par ces procédés racistes qui attentent à la dignité de l'homme, dénonce ces manifestations antisémites et s'élève vigoureusement contre cette atteinte à la liberté humaine.

« Le M.R.A.P. demande à toutes les organisations républicaines de joindre leurs protestations à la sienne. L'organisation se portera partie civile. »

...A CLICHY-SOUS-BOIS

Un ami du M.R.A.P. nous fait savoir qu'à la résidence Sévigné, où il demeure, il a découvert à sa porte un papillon collé, représentant une croix gammée. Le lendemain, il en découvrait une seconde ; une semaine plus tard, il recevait une enveloppe pleine de photos découpées de soldats nazis, d'aigles allemands et de nouvelles croix gammées.

...DANS

LE 20^e ARRONDISSEMENT

Au 97 de la rue des Amandiers, des inscriptions et graffitis antisémites recouvrent régulièrement les parois de l'ascenseur et les murs du nouvel immeuble d'habitation. Parmi ces graffitis figurent notamment des croix gammées et l'inscription « mort aux juifs ».

Ces agissements ont soulevé un émoi d'autant plus grand que le quartier a payé un lourd tribut à l'occupation nazie. Le Comité de M.R.A.P. du XX^e arrondissement a aussitôt appelé les habitants du quartier à dénoncer de tels actes, et à se réunir, (le 18 décembre) pour débattre des mesures à prendre.

...A BOULOGNE-BILLANCOURT

Au 10, rue de la Tourelle, non loin de la piscine Molitor, des croix gammées avaient été tracées à la chaux. Sur intervention du M.R.A.P., les services de police la firent effacer. Or, cette semaine, de nouvelles croix gammées ont été peintes au même endroit. C'est la preuve qu'une vigilance toute particulière s'impose, et surtout des mesures efficaces pour rechercher les coupables et les mettre hors d'état de nuire.



Dusseldorf

Lammerding, commandant de la tristement célèbre division SS Das Reich (643 victimes, dont 241 enfants, massacrés à Oradour ; 99 pendus à Tulle, etc.) vit paisiblement à Dusseldorf, où il est devenu entrepreneur.

Il fut condamné à mort par contumace, le 5 juillet 1951 par le Tribunal militaire de Bordeaux. Mais la République fédérale allemande a toujours refusé son extradition ; à chaque demande, les autorités répondaient qu'une « enquête était en cours ».

Or, on vient d'apprendre que le Service Central de recherche de crimes de guerre a décidé depuis un an et demi (le 10 mars 1964) de classer le dossier Lammerding. L'un des criminels nazis les plus impitoyables, est certain de l'impunité. Il se permet en outre de porter plainte pour diffamation contre un journaliste allemand, Weiner Sterzenbach, qui rappelait ses crimes dans un récent article.

Stamford

Deux étudiants juifs anglais ont été poignardés la semaine dernière par une bande de voyous, et gravement blessés. L'une des victimes, David Liberman raconte ainsi la scène : « Un groupe de 5 ou 6 jeunes se tenait de l'autre côté de la rue ; de notre côté, il y avait un groupe d'une quinzaine. Quand le groupe le moins important nous vit approcher, il cria à l'autre : « Ce sont des juifs ».

Toronto

Sept membres du Canadian Nazi Party paraissent dans les rues de Toronto en brandissant le drapeau à croix gammée. Ils furent pris à partie par des passants, qui leur arrachèrent le drapeau. Une bagarre s'ensuivit ; la police intervint ; les nazis ont été condamnés à de lourdes amendes.

Holyoke

Dans cette petite ville du Massachussets une synagogue a été incendiée. C'est la seconde fois en trois semaines qu'un attentat de cette sorte est commis dans cet Etat des U.S.A. Une enquête est ouverte.

Bonn

Erich Rastman, président de la « Fédération allemande des rapatriés, des prisonniers de guerre et des disparus » demande la libération des SS détenus à l'étranger pour crimes de guerre, et même des dirigeants nazis détenus à la prison interalliée de Spandau. « Ils ont expié leurs fautes pendant vingt et un ans », dit-il. Et que dire des quelque 100.000 nazis qui n'ont jamais été poursuivis ?

Berlin-Ouest

Un homme de 34 ans et une petite fille de 12 ans ont été arrêtés alors qu'ils traçaient des croix gammées sur les murs. Leur arrestation fut suivie de 13 autres semblables. A Wiesbaden, un adolescent de 15 ans fut arrêté pour avoir profané 50 tombes juives.

Douze heures en Allemagne de l'Ouest

JE désire vous faire connaître quelques informations glanées dans la presse de l'Allemagne Fédérale, au cours d'un séjour de 12 heures seulement à Dusseldorf :

1^o) Le 14 novembre dernier était Journée de Deuil pour les victimes du nazisme. Sur les bâtiments officiels, les drapeaux étaient en berne.

Dans la nuit du 13 au 14, des « inconnus » ont arraché ces drapeaux de divers bâtiments et ont souillé des voitures et des maisons par des croix gammées. Cela s'est passé à Berlin-Ouest.

Les « inconnus » n'ont pas été retrouvés. (*Allgemeine Frankfurter* du 15-11-65.)

2^o) Dans une interview donnée au *Spiegel* (n^o du 17-11-65) le nouveau Ministre de la Justice de Bonn se prononce :

a) en faveur de l'abrogation du mariage civil obligatoire.

Si ce projet recevait force de loi, les officiers du culte auraient à nouveau la faculté de célébrer des mariages religieux valant mariages civils.

b) en faveur de la réintroduction de la peine de mort dans le Code pénal allemand.

Pour comprendre la portée de cette prise de position, il y a lieu de se rappeler :

1) que cette peine a été abrogée en Allemagne Fédérale immédiatement après l'écroulement du régime hitlérien ;

2) que la prescription des crimes de guerre est prévue pour la fin de 1969.

En d'autres termes, si la peine de mort est, à nouveau, introduite dans le Code Pénal allemand d'ici trois-quatre ans, son abrogation aura duré exactement le temps nécessaire pour éviter le châtiment suprême aux criminels de guerre.

3^o) La Troisième Chambre de la Cour fédérale allemande de Karlsruhe (l'équivalent de notre Cour de Cassation) est chargée, tout particulièrement, des affaires concernant la défense de l'ordre démocratique et de celles mettant en cause les principes fondamentaux sur la liberté des personnes.

Elle est présidée par un certain M. Rotberg.

Or, on vient d'apprendre :

a) que ce Monsieur était, sous le régime nazi, membre du Sicherheitsdienst de la S.S., c'est-à-dire de la Supergestapo ;

b) que le Ministre de la Justice, après avoir été informé, a déclaré que cette révélation n'était pas de nature à entraîner une modification quelconque dans la composition de cette Cour. (*Allgemeine Frankfurter* du 15-11-65.)

4^o) Un arrêt, rendu par la Cour d'Appel administrative de Munster sous le numéro VIII A 1625/64 retire à un conducteur son permis de conduire.

Motif : Il a été condamné pour exhibitionnisme.

Selon cette haute juridiction, ce vice ferait apparaître, chez le délinquant, une méconnaissance de ses obligations à l'égard de la Société, ce qui le rendrait inapte à la conduite d'une voiture.

Des faits ci-dessus énumérés, ce dernier n'est pas le moins grave.

Cet arrêt est dans la tradition de la jurisprudence nazie la plus pure. C'est en invoquant « le défaut de sens moral » ou « le défaut de sens des obligations générales à l'égard de la Société » et en invoquant, surtout « le bon sens populaire », que les magistrats allemands de l'époque nazie ont condamné n'importe quel délinquant à n'importe quelle peine y compris à la peine capitale. Nous voyons là une manifestation nouvelle d'arbitraire.

Dans leurs discours, les dirigeants de l'Allemagne Fédérale invoquent, à chaque instant, la notion de « Rechtsstaat » (Etat de Droit). Cette notion est invoquée, surtout d'ailleurs, quand il s'agit de soutenir la prescription des crimes de guerre. Tant que les Tribunaux allemands (et surtout, les Cours Suprêmes) seront présidés par des anciens S.S. ou d'anciens hommes de la Gestapo, et tant que les mêmes Cours se prononceront, non pas en vertu de textes et de règles de droit préétablis, mais en vertu « du bon sens » ou des « obligations générales à l'égard de la Société », qu'on veuille bien s'abstenir d'invoquer des notions de cet ordre.

M. IMERGLIK.

" Ces horreurs ne nous intéressent pas "

Mme MARIE-JOSE CHOMBART DE LAUWE, ancienne déportée de la Résistance, nous transmet une lettre qu'elle a reçue, après la parution dans « France-Soir » de son interview à propos du tract « Les Françaises à Ravensbruck ». Cette lettre est tapée au dos du tract « La fable des six millions », édité par une organisation néo-nazie, et que nous avons déjà signalé. Signée « Titus », elle paraît ne pas être seulement une initiative individuelle ; elle est significative, en tout cas, de l'état d'esprit existant dans les milieux d'où elle émane.

« Les hécatombes des camps ont l'air de vous faire oublier ceux qui ont transformé en affaire commerciale ces moments terribles, peut-on lire notamment (...) Vous étiez dans la Résistance contre l'occupant allemand. Très bien. Mais aujourd'hui, vous trouvez parfaitement normal (sic) l'occupation juive, l'éternel martyr, l'éternelle victime... restant toutefois maître de ce monde grâce à votre service (...) Vos récits d'horreurs ne nous intéressent pas, car ils favorisent l'occupant juif. »

Et encore : « Madame, il y a 800.000 occupants juifs en France, sans compter les bâtards ! 1.000.000 d'arabo-berbères, 150.000 Noirs. Vous avez donc souffert pour ça ? (...) tant de Françaises et de Français morts cruellement pour rien ! pour remplir les poches de Lazare à Jacob. »

La marque de fabrique apparaît clairement lorsque l'auteur de cet ignoble papier demande : « Avez-vous lu les récits de notre ami Paul Rassinié, un des rares déportés (sic) ayant eu le courage de dire la vérité. » Et après avoir indiqué l'adresse de son héros, l'auteur de la lettre invite sa correspondante à le consulter, car, affirme-t-il, « il vous remettra dans le droit chemin ».

Tout commentaire serait superflu : ce n'est pas avec des mots que l'on répond à un énergumène de cette sorte.

UN
symbole
de
qualité
les
MEUBLES
DE

LES PREMIERS
DE FRANCE

« HITLER ? JE CONNAIS... »

« HITLER ? Connais pas ? » Telle fut la réponse de plusieurs jeunes à un cinéaste, Bertrand Blier, qui réalisait un « film-vérité » sur la jeunesse française d'aujourd'hui. Il faut croire que ce réalisateur manquait d'objectivité, ou qu'il avait mal choisi ses sujets. Sept mille jeunes, écoliers et lycéens, tous de moins de vingt ans viennent de démentir son film. Hitler, ils le connaissent tous, bien qu'ils soient nés après la tourmente ; ils ont écouté parler leurs aînés,

CONTRE L'OUBLI

DEPUIS les âges les plus reculés, l'histoire de l'espèce humaine a été remplie de guerres et de massacres, dont on se souvenait un temps, mais que les générations suivantes se dépêchaient, sinon d'oublier, sinon de pardonner, au moins d'oblitérer dans leur esprit, puisque sans ce sommeil de la mémoire la paix n'eût pas été possible. Mais c'est que ces tueries, si féroces fussent-elles, et si désastreuses pour les peuples qui s'y livraient, ne mettaient pourtant pas en danger le destin de l'espèce humaine. C'étaient des explosions de violences qui, sans être jamais justifiables, pouvaient parfois être explicables, de par la prospérité d'un peuple par exemple et la misère de son voisin. La guerre était alors la forme presque instinctive que prenait chez l'homme la grande loi de nature de la lutte pour la vie, à travers la férocité native des êtres vivants.

... Nous savons bien que l'homme, à l'origine, est d'abord un animal, avec tous les caractères des animaux ; que ce qu'on appelle civilisation c'est l'effort des hommes ensemble pour régler et contenir en eux les plus bestiaux de ces caractères ; que c'est leur honneur d'y réussir, leur malédiction d'y échouer trop souvent. La guerre étant alors le plus grave de ces échecs. Mais, au cours des siècles, c'était seulement à ces efforts, à ces échecs qu'on assistait, dans l'acharnement millénaire des hommes à remplacer la violence par la justice, par des accords librement négociés. Toutes les tueries, même les plus récentes, même la grande tuerie de 14-18, n'ont été que les échecs successifs à régler les problèmes de peuple à peuple par les moyens raisonnables et pacifiques, c'étaient des rechutes explosives dans une violence innée si difficile à surmonter.

... Mais ce à quoi nous avons assisté il y a vingt ans, l'explosion de violence que nous demandons à la jeunesse de ne jamais excuser ni oublier, ce fut tout autre chose ; ce fut la première tentative dans l'histoire de l'humanité, non plus de surmonter ces penchants désastreux, non pas même de trouver une raison plausible à un nouvel échec, mais au contraire de justifier, et pis que cela, de prôner, d'exalter, oui, de glorifier ! le retour aux pratiques les plus cruelles, les plus sauvages, les plus féroces des instincts animaux.

par
VERCORS

CAR nous ne devons pas nous aveugler ; un tel retour est encore possible. Le principe du mal n'a pas été extirpé, c'est une plante vivace dont seule la partie visible a été tranchée au ras du sol, mais dont la racine vit toujours. Nombreux sont en effet les hommes, nous avons dû, hélas, le constater, et non seulement en Allemagne, mais en France même et dans le reste du monde, à qui la défaite des nazis n'a pas dessillé les yeux, et qui n'attendent que l'occasion de recommencer. Car ce n'est pas la moindre abomination du nazisme que d'avoir semé dans un grand nombre d'esprits sa graine empoisonnée. Et le profond terrain de nos instincts bestiaux est fertile où la graine mauvaise ne demande qu'à germer, à grandir et à prospérer.

On a voulu rendre une primauté légale à nos instincts les plus féroces, on a voulu en faire une vertu, une morale, en se basant sur des conceptions mûrement réfléchies et prétendument philosophiques. Séduits par cet aspect logique, beaucoup d'hommes, et même hors d'Allemagne, les ont adoptées, ces idées, et rêvent toujours de les appliquer. Que sont-elles donc, ces conceptions, que disent-elles ?

Elles disent que la loi de la vie, c'est la victoire du plus fort sur le plus faible, et que cette victoire est un bien, car les progrès de l'évolution ont toujours été à ce prix. Que si les mammifères ont triomphé des grands sauriens, et si l'homme domine aujourd'hui les mammifères, c'est grâce à la rigueur impitoyable de la Sélection naturelle, qui a éliminé les espèces moins bien adaptées.

... Alors, des hommes se sont mis en tête de l'appliquer, cette loi féroce et cruelle, à l'espèce humaine elle-même, de la faire régner à l'intérieur de l'espèce humaine, afin de provoquer et favoriser son évolution vers une race de plus en plus puissante. Ce qui voulait dire que la force brutale, qu'une férocité impitoyable envers les faibles, les pauvres, les vaincus, au lieu d'être tenue pour de la sauvagerie, deviendrait non seulement légitime, mais le fondement même de l'honneur. On décréterait que le droit et le devoir de faire régner le nouvel ordre appartient à une race supérieure incarnée dans une nation, que toutes les autres races, qu'elles soient slaves, sémites, latines ou de couleur sont des races inférieures et que la justice, l'honneur et la vertu exigent qu'elles soient en partie exterminées et en partie réduites au service exclusif de la race supérieure.

OR ce qui fait que l'homme est homme, c'est justement son effort pour surmonter l'héritage de sa condition animale, et toute sa gloire, toute sa dignité ont toujours consisté à combattre la loi de la jungle, la loi d'airain qui nous a été imposée par la nature depuis les premiers âges, comme elle l'impose encore à tous les animaux. Et ce qui nous distingue des animaux, c'est que ceux-ci justement subissent cette condition sans rien faire pour y échapper, tandis que l'homme, lui, la refuse, il refuse le sort humiliant que la nature aveugle lui impose par la faim, le froid, la maladie, la mort, il s'organise en société pour mieux combattre en commun ces maux et ces souffrances ; et tandis que l'animal subit, sans jamais tenter d'y remédier, l'ignorance colossale et cosmique que nous partageons avec lui, les hommes, eux, la refusent et n'ont de cesse qu'ils ne parviennent ensemble à la réduire, cette ignorance, et toutes leurs découvertes, depuis l'« Eureka ! » d'Archimède jusqu'à la physique nucléaire, sont la conséquence de ce refus.

... Ce combat-là, ce combat contre notre nature et contre l'ignorance, est un combat difficile, dur, patient, obstiné, et il n'est, et il ne sera jamais terminé. Ce que les nazis ont voulu ignorer, ce qu'ils ont voulu nier, en quoi ils furent conduits aux abominations que vous avez si bien décrites dans vos compositions.

... Or, qui a mené ce combat plus désespérément, plus glorieusement et, ce qui peut-être était le plus difficile, plus dignement que les résistants déportés dans les camps de la mort ? Dans ces camps où ils ont trouvé, ligés contre eux avec la nature inconsciente et implacable, des hommes conscients, eux, et méthodiques, et administratifs, et implacables aussi jusqu'au sadisme, qui se faisaient les valets abjects de la nature en ce qu'elle a chez l'homme de plus avilissant.

ils ont lu des livres, vu des films et des photos. Ils ont participé au **Concours 1965 de la Résistance** organisé par les fédérations d'anciens résistants et déportés, et leurs devoirs ont prouvé qu'ils n'avaient pas cette indifférence dont trop de moralistes ou prétendus tels affublent la jeunesse contemporaine.

La remise des prix du concours eut lieu le 13 novembre dernier, dans le Grand Amphithéâtre de La Sorbonne. Quatre mille jeunes étaient là, en compagnie d'anciens déportés et résistants. L'écrivain Vercors était présent, et c'est à lui que revint la tâche de prononcer le discours traditionnel ; mais l'importance du sujet fit que ce discours, justement, ne pouvait pas être un morceau d'éloquence traditionnelle.

Nous publions ici de larges extraits de l'intervention de Vercors, et quelques passages des devoirs primés.



Une vue de l'assistance lors de la remise des prix aux lauréats du concours 1965 de la Résistance.

UNE LEÇON POUR L'AVENIR

LES SUJETS

• POUR LES ELEVES DE TROISIEME (fin du premier cycle) :

« D'après les lectures que vous avez faites, les films que vous avez vus, les récits que vous avez entendus, quelle idée vous faites-vous de la vie d'un déporté dans un camp de concentration nazi ? »

• POUR LES ELEVES DES CLASSES TERMINALES :

« La déportation ne fut pas seulement une entreprise d'extermination de millions d'êtres humains, mais aussi une tentative délibérée de dégradation de l'homme. »

« A travers les témoignages des déportés, comment vous représentez-vous leur résistance individuelle et collective au système concentrationnaire nazi et quelles leçons en tirez-vous ? »

« Le voyage avait été très dur... Les plus faibles avaient déjà succombé. C'était en quelque sorte la première sélection. D'autres suivront... »

« ... Cet appel, ce long appel de plusieurs heures, j'ai l'impression de l'avoir vécu moi-même. Celles qui s'affalaient, à demi-mortes de fatigue, de froid ou de soif, étaient relevées à coups de botte, de matraque. Les S.S. s'amusaient parfois avec leurs victimes. Les supplices étaient à craindre, les chiens également. »

« Certaines déportées ont écrit des vers. D'autres un journal. Le papier était interdit, pourtant. »

« Un jour est plus qu'une année, une minute plus qu'une vie. »

« Ces horribles cheminées qui fumaient tout le jour et la nuit, et qui empestaient le camp, ce sont les prisonniers eux-mêmes qui les avaient construites, et qui les alimentaient de leurs corps meurtris. »

« Nous les jeunes d'après-guerre, nous savons, et nous sommes bien décidés à faire en sorte que de telles horreurs ne se reproduisent jamais. »

« Je n'ai pas vécu la guerre. Je ne suis pas allé dans un camp, et, en égoïste, je ne voudrais pas savoir. Je voudrais ignorer, cette période est terminée. Pourquoi rappeler qu'elle existe ? Voilà ma réaction première, mais elle n'est que passagère. Au contraire, il faut que tous les jeunes sachent. Ces hommes et ces femmes ne seront pas morts en vain puisqu'ils auront donné un sens à la vie et au mot « Liberté ». »

« Tous ces gens capables de penser, il fallait, sinon tout simplement les exterminer, du moins les « néantiser ». Il fallait les réduire à l'état de bêtes obéissantes et hargneuses les unes envers les autres, leur supprimer la force de penser. Les « vider », c'était l'entreprise de la déportation. »

« Ce fut le plus dur échec des nazis. Non seulement ils n'ont pu vider les intellectuels de leur savoir, de leur culture, mais, ce qui est admirable, ils n'ont pu vider les gens simples de leur « amour ». La solidarité le prouve. Grâce à ces témoignages, nous sommes conscients de la puissance de l'humanité, et j'en retire une extraordinaire foi en l'homme. »

« La résistance dans les camps, résistance qu'on aurait pu croire impossible, au-dessus des forces humaines avait, en 1945, atteint ses trois buts principaux : la sauvegarde de la dignité humaine, le sabotage de la machine d'extermination nazie et la préparation à la victoire finale. »

« Certains camps se libèrent eux-mêmes. Ainsi Buchenwald, le 11 avril 1945, réussit à se procurer des armes et après une insurrection à écraser seul ses tortionnaires. Dans beaucoup d'autres camps, ils aidèrent les Alliés à les délivrer. »

« Plus les nazis s'acharnaient à détruire l'homme, plus la dignité de celui-ci se raffermissait. Le désir d'échapper, de rester en vie pour porter témoignage, pour expliquer et mettre en garde, voilà des facteurs, des raisons du courage des déportés. »

« L'homme du néant, le nazi, a été vaincu dans le camp même. »

« Oublier les crimes nazis, c'est oublier aussi la mort d'innombrables déportés et résistants sans lesquels le régime fasciste n'aurait pu être vaincu. C'est oublier la leçon de courage et de vigilance qu'ils nous donnent. C'est mépriser le sacrifice accompli pour que ne se reproduisent plus de semblables horreurs. »

« Nous ne pouvons pas, nous n'avons pas le droit de considérer cette résistance comme un fait glorieux dans l'histoire, d'une histoire passée. Nous devons en tirer une leçon pour l'avenir en luttant pour que leur inquiétude d'une guerre nouvelle, de souffrances nouvelles soit calmée et que la paix ne soit plus menacée par certains, et parmi eux les chefs de camp S.S. qui éprouvent le désir d'une « revanche ». Les autres hommes doivent défendre dans la paix tous les biens qu'ont voulu conserver dans l'enfer des camps de la mort les hommes qui ne voulaient pas renoncer à leur statut d'hommes. »

(Extraits de devoirs d'élèves des classes terminales.)

(Extraits de devoirs d'élèves de 3^e.)

ARTS

Philippe Bernard
et Alain Boulet

UNE PEINTURE DE COMMUNICATION

APPELES en Algérie pendant la guerre comme bien des jeunes, Alain Boulet et Philippe Bernard en rapportèrent des peintures, des dessins significatifs qu'ils présentent ensemble à la Galerie Anne-Colin. Il s'agit de leur première exposition. Cette révélation est celle du talent, d'une haute conception de l'art, d'une expérience humaine qui me paraît exemplaire.

Au cœur de la guerre, de l'immense tristesse éprouvée, ils ont cherché la permanence de l'être humain, son intégrité. Ils ont fait de l'art le langage le plus direct, quand il était impossible de communiquer par la parole.

Dès le départ, l'art pour eux fut inséparable de l'amitié entre les peuples, entre les êtres. C'est pourquoi je leur ai demandé de préciser, pour les lecteurs de *Droit et Liberté*, leurs impressions, leurs souvenirs. Le désert a inspiré à Philippe Bernard des paysages qui surprennent par la nouveauté des harmonies et l'espace comme un vertige, la rencontre d'un infini...



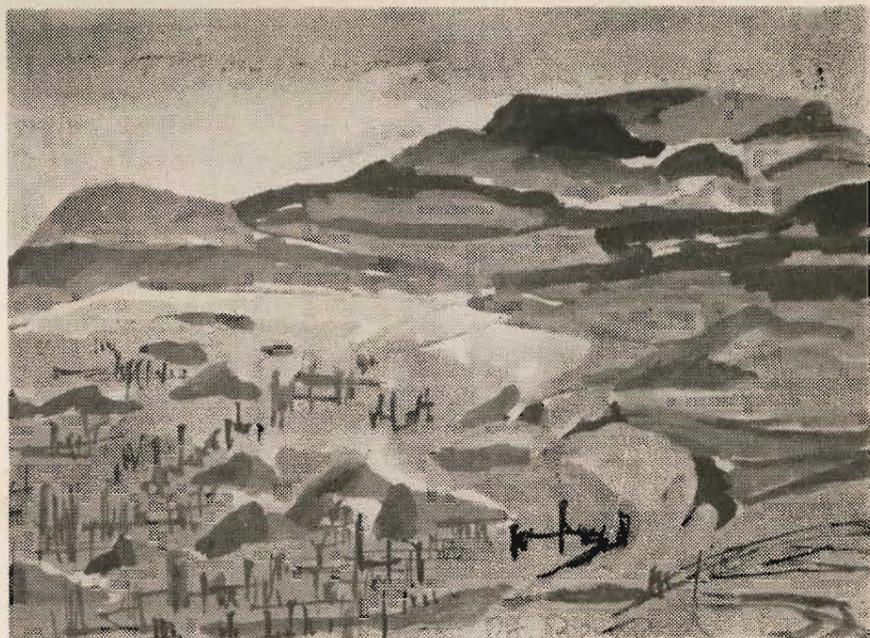
« Je n'avais jamais vu... »

— Qu'avez-vous ressenti en arrivant là-bas?

P. B. — Ce qui m'a surpris, surtout quand je fus envoyé dans un poste à vingt kilomètres de la base, c'est le silence, l'espace. Quelque chose de démesuré. Cela donne la même sensation qu'en bateau la mer, le cercle qu'elle forme à l'horizon. J'ai vécu des mois entiers dans ce silence. Nous étions huit dans le poste, où notre rôle consistait à filmer l'évolution des fusées.

— Etes-vous resté longtemps au Sahara?

— Vingt-six mois et dix jours. J'étais dans le Nord Saharien, près de Colomb-



Béchar, puis à Hammaguir. Pendant les pauses, plusieurs jours parfois, je passais mon temps à me promener tout seul. J'ai observé ainsi ces paysages arides, leur grandeur, leur beauté...

Le matin, je voyais souvent des montagnes. Une montagne n'apparaissait, divisée en colonnes de formes diverses. C'était très curieux.

— La couleur vous a-t-elle surpris?

— Les couleurs variaient beaucoup suivant les heures de la journée. Des blancs, des bleus-verts le matin, des jaunes intenses mangés par le soleil vers midi, et des rouges le soir, des oranges, des bleus, des violets, des roses... Sur le sol complètement noir, une montagne se détache en rose, en orange au soleil couchant. Je n'avais jamais vu en France ces couchers de soleil extraordinaires. Cette plaine sans autre limite que l'horizon en forme de cercle complet, apparaît comme une terre surréelle, avec les sables gris et blancs semés de rochers sombres.

— Quelque chose d'autre vous a-t-il impressionné?

— D'entendre, quand il y a du vent, le sifflement bizarre qui se produit. Et la forme de ces montagnes très anciennes, dont certaines ressemblent à des monstres préhistoriques. Au printemps, la Hammada se couvrait de fleurs magnifiques : des violets, des bleus, des rouges intenses...

— Y avait-il des bêtes?

— Des dromadaires et des gazelles. Des chacals, des fennecs, des vipères à cornes très dangereuses. Et aussi des aigles blancs, des faucons.

— Avez-vous eu des contacts avec la population algérienne?

— Comme j'appartenais à une base spéciale, je n'ai pas vécu parmi les Algériens. Dans ce poste, je ne voyais guère que mes camarades, des Français de départements divers.

Mais comprendre les hommes d'un autre pays, n'est-ce pas nouer avec leur terre cet accord profond?

L'émotion que communique à Philippe Bernard l'envergure et le rythme d'un paysage, Alain Boulet l'éprouve devant un être humain. Sa passion du dessin est celle d'enregistrer la vie, de toucher au cœur des autres.

« Pas une journée
sans que je dessine. »

— Dans quelles circonstances avez-vous pu dessiner ces enfants? Ces hommes et ces femmes d'Algérie?

A. B. — Les femmes dont j'ai fait le portrait étaient interprètes. Les autres dans la région étaient voilées. Elles ne se seraient pas volontiers laissées dessiner, je n'ai d'ailleurs jamais essayé de le faire.

Je suis resté dix-huit mois dans des postes isolés de la montagne du Zaccar, au sud de Blida. J'ai même vécu dans un hôtel désaffecté où Saint-Saëns avait composé les *Suites Algériennes*. J'avais alors vingt-cinq ans. Dans des villages de regroupement comme celui de Boumed-Fa, je tenais le rôle d'infirmier au poste sanitaire. J'y ai beaucoup dessiné.

— Les Algériens dont vous avez fait le portrait parlaient-ils français?

— Non. Le seul lien entre nous s'établissait par le dessin. J'ai rencontré parfois de l'indifférence, jamais un refus. Cela amusait beaucoup les enfants que l'on fasse leur portrait. Certains hommes



Deux dessins d'Alain Boulet (ci-dessus et en haut à gauche) ; une aquarelle de Philippe Bernard : « Paysage saharien ».

voyaient pour la première fois quelqu'un dessiner.

J'ai dessiné ce vieillard qui était venu du village se faire soigner. Je le revois assis, appuyé sur sa canne, immobile, d'une très grande noblesse avec son turban, son long voile... Et ce contentement, quand je lui ai fait voir le dessin.

— Que représente pour vous le dessin?

— Je mets le dessin avant tout. C'est comme une écriture spontanée, directe avec ses élans, ses arrêts, ses repentirs.

Le dessin est un moyen de communication entre les hommes, car il enregistre une chose, une émotion, comme un sismographe. Il m'est impossible de copier l'un de mes dessins. Car dessiner implique une espèce de fièvre, de tension.

Devant un homme ou un enfant, je le dessine en pensée, je cherche son caractère. Il ne se passe pas une journée sans que je dessine. L'être humain surtout m'attire. Je trouve extraordinaire, alors que nous sommes si nombreux sur la terre, qu'il n'y ait pas deux visages qui se ressemblent.

— N'avez-vous pas aussi dessiné des Noirs?

— J'en ai dessiné, sculpté quand je me suis trouvé dans un régiment noir de l'armée coloniale. Les soldats venaient de la Haute-Volta. Souvent j'écrivais leurs lettres, je faisais leur portrait au fusain. J'en ai sculpté certains dans la glaise de l'Oued, une belle terre à poterie. L'un d'eux est retourné dans son pays emportant la sculpture de sa tête, grandeur nature, qui pesait une dizaine de kilos.

— Et depuis votre retour?

— J'ai eu la révélation de la couleur en Espagne. Et jamais je n'ai cessé de dessiner. Car, pourquoi allons-nous voir aujourd'hui un portrait de Rembrandt, de Corot, de Chardin? La permanence de leur œuvre, c'est leur esprit qui vit.

Mon rêve, c'est de toucher au cœur de l'être humain, d'aller en Alaska ou en Afrique Noire, ou simplement dans les hôpitaux. N'y a-t-il pas là des thèmes extraordinaires? Au delà de la souffrance, exprimer les choses les plus secrètes, les plus humaines, les plus grandes, avec les moyens apparemment les plus simples.

Je crois que l'essentiel est d'être infiniment honnête, humble devant la vie.

Juliette DARLE.



COLETTE MAGNY CHANTE NOTRE TEMPS

LORSQUE, ce soir-là, Colette Magny, annonça la chanson « Monan Gamba » (Travailleur sous contrat), précisant que l'auteur, le poète angolais Antonio Jacinto, était en prison pour 14 ans, une voix fusa dans la salle :

— Qu'il y reste !...

C'était à Poitiers, au « Marquis Club ». Et quand elle eut chanté, une demi-douzaine de jeunes gens, fidèles sans aucun doute d'« Europe Action », l'entourèrent d'une façon peu rassurante.

— Vous nous avez insultés en défendant les sales nègres...

— On les déteste !...

— Des coups de pieds au cul, voilà ce qu'ils aiment...

Calmement, Colette Magny voulut discuter avec eux. Faisant appel à leur raison, à leurs sentiments humains, leur expliquant patiemment le sens de ses chansons. Colette Magny croit en l'homme, elle veut faire confiance à chacun. Peut-être que ses efforts ne furent pas tout à fait vains, puisque, partis au bout de trois quarts d'heure, en menaçant : « Attention ! nous reviendrons demain, et il y aura du grabuge ! » les six énergumènes renoncèrent finalement à leur projet.

Mais le lendemain, il n'y avait personne dans le cabaret pour écouter Colette Magny, pas même les auditeurs qui auraient apprécié son art et les thèmes de ses chansons, car ceux-là, jusqu'à ce jour du

moins, ne voulaient pas se retrouver au « Marquis Club » avec les propagandistes de Tixier-Vignancour... Mais l'U.N.E.F. ayant été alertée, un récital s'était tenu l'après-midi dans une autre salle ; et, le surlendemain, les étudiants étaient nombreux au cabaret-même pour applaudir Colette Magny. Parmi eux, des Africains, dont beaucoup font leurs études à Poitiers, et qui, venaient pour la première fois en ces lieux interdits...

Parce qu'elle a choisi d'introduire dans ses chansons un souffle de vie réelle, parce qu'elle ne craint pas d'évoquer — comme les jeunes chanteurs américains de la « nouvelle vague » — les grands problèmes de notre temps : le racisme, la guerre, le colonialisme, Colette Magny doit souvent faire face à des attitudes hostiles. Mais, dût sa carrière en souffrir, elle a toujours tenu à placer son inspiration, sa conception de l'art, au-dessus de toute autre considération, sans céder aux chantages, ni aux pressions... Sa foi ardente, son courage, tout autant que son indéniable talent méritent l'admiration et une sympathie active.

En ce moment, Colette Magny chante à Paris, à « La Vieille Grille », 1, rue du Puits-de-l'Ermitte (métro : Monge) avec le Trio François Tusques (Free Jazz) et plusieurs autres artistes. Le spectacle a lieu chaque jour (sauf lundi) de 18 à 20 heures (consommation : 5 francs). Allez-y.

Rhodésie

En faveur de Ian SMITH

HISTOIRE D'UNE « REBELLION »

La Rhodésie qui, au début de novembre dernier, a proclamé unilatéralement son indépendance (passant outre au veto du gouvernement anglais), s'étend sur une superficie de 389.331 kilomètres carrés. Sa population dépasse quatre millions ; 93,9 % sont Africains, 5,7 % Européens dont la majorité ne sont pas nés dans le pays. Le reste se partage également entre les métis et les Asiatiques. Chacune des quatre communautés est régie par des lois et un statut différents.



par
Georges FISCHER
maître de
recherches
au C.N.R.S.

La Rhodésie était d'abord administrée par une compagnie à charte, la South African Company, survivance tardive d'une méthode d'administration coloniale disparue partout bien plus tôt. En 1923, à la suite d'un référendum, la Rhodésie devient colonie de la Couronne. Seuls participent à ce référendum 14.756 colons européens qui sont les maîtres du pays, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur celui de la politique, des institutions. Dans un rapport présenté aux Nations Unies, le Ghana a eu donc raison d'affirmer qu'avant, comme après 1923, la Rhodésie est gouvernée par une poignée de Blancs qui ont investi dans le pays ou qui bénéficient en raison de leur couleur d'un statut privilégié.

Après la deuxième guerre mondiale, divers projets sont avancés concernant la création d'une Fédération de l'Afrique centrale destinée à englober la Rhodésie du Sud (aujourd'hui la Rhodésie), la Rhodésie du Nord (aujourd'hui la Zambie) et le Nyassaland (aujourd'hui le Malawi). Ce projet reflétait la volonté des colons de la Rhodésie du Sud de mettre la main sur les richesses minières de la Rhodésie du Nord et de disposer de l'excédent de main-d'œuvre en provenance du Nyassaland. Mais la croissance rapide des mouvements nationalistes ne permit pas à la Fédération de vivre bien longtemps : créée en 1953, elle fut dissoute en 1963.

Depuis 1923, la Rhodésie bénéficie de l'autonomie interne. Les affaires étrangères sont de la compétence de la métropole qui dispose aussi de pouvoirs réservés lui permettant de s'opposer aux mesures discriminatoires prises à l'égard des Africains. En fait ces pouvoirs ne furent jamais utilisés. Par ailleurs, conformément à une doctrine constamment proclamée, les partis politiques anglais furent unanimes à affirmer que l'indépendance ne sera accordée à la Rhodésie qu'au moment où la majorité détendra le pouvoir politique. Là, encore, les promesses ne furent guère tenues.

Discrimination dans tous les domaines

Pour comprendre les événements, il est indispensable de donner un rapide aperçu des relations raciales en Rhodésie. Celles-ci sont différentes du système d'apartheid intégral que l'on applique en Afrique du Sud et ressembleraient plutôt à ce qui existe en Afrique portugaise ; on recherche la collaboration de quelques Africains soigneusement choisis et qui, en échange de faveurs, sont disposés à soutenir l'autorité coloniale. La Constitution de 1961 établit deux listes électorales : la liste A sur laquelle les Européens sont assurés d'être toujours en majorité écrasante et qui comporte actuellement environ 87.000 Européens et 2.500 Africains. Les électeurs inscrits sur cette liste désignent 50 membres du Parlement. Sur la seconde liste, la liste B, figurent 681 Européens et environ 10.000 Africains qui désignent 15 membres du Parlement. Il est impossible de donner des détails sur ce système extraordinairement compliqué. Qu'il suffise de dire que, par un système raffiné, on n'a pas réparti l'électorat suivant les groupes ethniques, mais qu'on a établi des conditions que doivent remplir les électeurs, conditions relatives au revenu, au degré d'éducation, etc., qui permettent d'aboutir au résultat recherché sans qu'il soit besoin de procéder à une discrimination entre électeurs en raison de leur race ou de la couleur de leur peau. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que même les Africains élus dans ces conditions ont refusé de suivre le gouvernement sécessionniste de M. Smith.

Plus de trois millions de Rhodésiens noirs vivent de l'agriculture. Les Land Apportionment Acts ont alloué aux Africains 44 millions d'acres (1 acre = 0,4 hectare) de terres de mauvaise qualité, mal situées, ce-

pendant que les Européens disposent de 35 millions d'acres d'excellentes terres. Par le jeu des subventions, des achats gouvernementaux, des contrôles administratifs, la politique officielle favorise les Européens aux dépens des cultivateurs africains. La production agricole du secteur africain représentait en 1964, 6,7 % du produit intérieur brut, celle du secteur européen 14,4 %.

Il y avait en Rhodésie, en 1964, 622.000 salariés africains dont le salaire moyen annuel se montait à 121 livres contre 1.241 livres aux salariés européens, asiatiques et métis au nombre de 86.000. La discrimination n'est pas moindre dans le domaine de l'éducation : en 1964-65, 4.814.000 livres sterling sont affectées aux besoins de l'éducation primaire africaine et 2.372.800 à ceux de l'éducation primaire européenne ; 925.000 à l'éducation secondaire et para-



Pendant que Wilson rencontrait le leader rhodésien Joshua Nkomo la police lâchait ses chiens sur la foule africaine qui manifestait dans les rues de Salisbury

secondaire africaine et, dans le même secteur, 3.110.500 livres sont allouées aux Européens. En moyenne, un élève européen coûte 10 fois plus cher qu'un élève africain.

D'autre part, dans les zones urbaines, les Africains ne peuvent demeurer que dans des réserves, à moins qu'ils ne soient employés par des Européens. Les droits syndicaux des indigènes sont réduits à néant, ainsi d'ailleurs que leurs droits d'association politique.

La sécession

Le premier parti politique nationaliste, le Congrès national africain, est formé en 1957. Les répressions, les interdictions se suivent et le parti change de nom. Actuellement il existe deux formations représentatives. Le Z.A.P.U. est interdit depuis 1962 et son dirigeant, J. Nkomo, est détenu. Tel est le cas également du Z.A.N.U. et de son leader, le révérend N. Sithole. Les deux partis réclament le suffrage universel, mais le second paraît avoir un programme mieux élaboré, surtout sur le plan économique et social : il réclame la nationalisation de la terre et de certaines industries. Malheureusement — et c'est un des aspects les plus tristes de la situation — les deux partis sont dans l'impossibilité de parvenir à un accord. Ces deux leaders sont détenus — et ce fait est significatif — non loin de l'Européen Garfield Todd, ancien premier ministre, victime lui aussi des extrémistes blancs du Front rhodésien au pouvoir depuis 1964.

* Suite page 15.

BRANLE-BAS DE COMBAT DANS LA PRESSE RACISTE

LES événements de Rhodésie ont été l'occasion, pour les racistes du monde entier, de se retrouver plus ou moins unis, malgré leurs divisions internes, dans leur soutien à l'opération d'indépendance ultra-colonialiste à laquelle s'est livré le premier ministre Ian Smith. Les racistes crient d'autant plus fort que leurs zones de puissance ne cessent de se rétrécir en vertu d'un « sens de l'histoire » qu'ils rejettent rageusement car il les réduit à l'état de séquelles d'une maladie honteuse.

Sur le plan idéologique aussi, la bataille est perdue pour eux ; ils sont sur la défensive : il est d'un sinistre comique de constater qu'ils en sont réduits à reprendre à leur compte les arguments d'une sorte d'ex-« gauche » du colonialisme — aujourd'hui dépassée — alors qu'il n'y a guère, ils racontaient d'insoutenable mensonges cent pour cent réactionnaires qu'il n'est plus possible en 1965 d'utiliser même pour tromper les plus crédules.

Le racisme évolue. L'antiracisme aussi. Le grand titre, sur toute sa première page, de « Carrefour » du 17 novembre, était ainsi composé :

« Entourée par les ruines de la décolonisation, la Rhodésie a rompu avec Londres pour éviter l'autodétermination forcée et téléguidée par Moscou, Pékin ou Le Caire. Le geste de Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, représente la seule chance qu'ait les Noirs d'échapper aux travaux forcés et à la chicote surtout rétablis dans l'Afrique décolonisée. »

par
Roger MARIA

rétablis dans l'Afrique décolonisée. C'est toujours ce qu'ont prétendu les esclavagistes à toutes les époques ; nous soustrayons ces malheureux aux mauvais traitements que leur infligent leurs propres « frères ».

Le crime d'analphabetisme

Savez-vous l'argument essentiel des racistes pour contester leurs droits aux Noirs de Rhodésie ? « Ils sont analphabètes dans leur très grande majorité. » (Henri Lèbre, dans « Rivarol » du 18 novembre).

Ainsi les racistes ne se rendent pas compte que ce simple fait — qui n'est que trop évident — constitue un terrible acte d'accusation contre eux, un véritable constat de faillite pour tout un système, la déroute lamentable de leur pauvre jeu d'arguments ! Comment ? Après des dizaines d'années de main-mise totale sur un pays, les maîtres réels du pouvoir n'ont pas été capables de faire ce qu'il fallait — par étapes bien sûr — pour apprendre à lire et à écrire aux populations sous leur contrôle ? Tout le monde sait un peu d'histoire : tout le monde sait en aucun cas dépendre des gosses qui vont à l'école, pas même de leurs parents, mais de la loi et des crédits alloués pour l'enseignement.

Dieu à la rescousse

Toujours à propos de la Rhodésie, l'un des principaux lieutenants de Tixier-Vignancour : François Brigneau, rabâche, dans « Minute » du 19 novembre, cet argument irrésistible de tous les racistes : « Je pense que Dieu (sic) n'a pas fait les races pour les détruire dans un méprisage où chacun se perd sans que l'enfant y gagne. »

« téléguidée » de l'étranger. Comment expliquer à ces gens-là que, l'aspiration des peuples, quels qu'ils soient, à la liberté et

* Suite page 11.

Afrique du Sud : LE SENS D'UNE ABSTENTION

COMME il a refusé de voter, à l'O.N.U., des sanctions contre le Portugal et contre les sécessionnistes de Rhodésie, le député français a refusé, la semaine dernière de condamner le régime sud-africain de l'apartheid (1). Elle s'est abstenue, en soutenant l'argument « qu'il s'agit d'une affaire intérieure sud-africaine ». En fait, le gouvernement français semble s'orienter, depuis quelques années, vers un soutien de plus en plus actif à la minorité européenne de l'Union Sud-Africaine.

C'est à partir de 1963 qu'une série d'accords a commencé à resserrer les liens économiques entre les deux pays. Les échanges, encore réduits (3 % du commerce sud-africain, 1 % du commerce français), ont augmenté d'un tiers en 1963-64. L'Afrique du Sud vend de l'or, des minerais dont elle est riche (antimoine, chrome, manganèse, uranium, cuivre, or, diamant, zinc, étain) ; en échange, la France fournit des produits manufacturés, des biens d'équipement, des machines.

Mais, plus que les échanges commerciaux, le chiffre des investissements français en Union Sud-Africaine est significatif de la politique suivie en ce domaine. Dans ce pays, qui fut pendant cinquante ans une chasse gar-

dée anglo-américaine, la France occupe aujourd'hui la troisième place (5,8 % contre 60,3 % pour la Grande-Bretagne et 11,1 % pour les Etats-Unis), avant l'Allemagne fédérale, la Suisse et le Japon.

Ces investissements portent essentiellement sur l'industrie mécanique et surtout automobile. La Régie Renault termine cette année la construction d'une usine de moteurs pour voitures de tourisme ; lorsque commenceront les travaux, le directeur de Renault-Afrique, M. Pierre Acolas, précisait ainsi le point de vue français : « Comme la Régie Renault est une entreprise nationale, sous contrôle gouvernemental, la décision de créer une usine en Afrique du Sud exprime non seulement la confiance de notre firme mais encore celle du gouvernement français dans l'avenir de l'Afrique du Sud ». Peugeot va également collaborer au développement de l'industrie automobile sud-africaine.

Enfin, la firme de camions Unic prospecte actuellement le marché sud-africain. Son slogan : pour tous usages militaires, nos camions sont les meilleurs, et les plus efficaces.

Car le marché militaire est celui qui intéresse le plus le gouvernement de Pretoria : Engins blindés, armes légères, avions et héli-

Petit lexique de l'Afrique australe

ANGOLA

Colonie portugaise. A le statut de « province d'outre-mer ».
Géographie. 1.246.700 km². 5 millions d'habitants (dont 200.000 Européens). Capitale : Luanda (200.000 habitants), ville principale : Benguela (20.000 habitants), débouché sur l'Atlantique du chemin de fer du Katanga.

Economie. Culture du café, du coton, du cacao ; élevage de bovins, mûnes de bétail et de cuivre.

Vie politique. La lutte antiportugaise armée est commencée depuis le 4 février 1961 ; elle reste stagnante en raison de la rivalité des deux mouvements de libération, le Front de Libération National de l'Angola (dont le principal dirigeant, Holden Roberto, préside un « Gouvernement Révolutionnaire Angolais en exil ») et le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (M.P.L.A.) dirigé par Mario de Andrade.

BASUTOLAND

Protectorat britannique enclavé dans l'Union Sud-Africaine.

Géographie. 30.343 km². 2.800.000 habitants. Capitale : Maseru (5.000 habitants).

Economie. Cultures vivrières. Emigration saisonnière vers les mines sud-africaines.

Vie politique. Un mouvement nationaliste, le National Congress, dont le leader est Ntseu Mokhele.

BECHUANALAND

Protectorat britannique. Depuis cette année, bénéficie de l'autonomie interne, doit accéder à l'indépendance en 1966.

Géographie. 712.000 km². 327.000 habitants. Capitale : Mafeking (5.000 habitants).

Economie. Les frontières du pays coïncident avec les limites du désert de Kalahari ; ce pays très pauvre vit essentiellement de l'élevage extensif.

BURUNDI

Ancienne colonie allemande, confiée en mandat à la Belgique en 1918. Indépendante depuis le 1^{er} juillet 1962.

Géographie. 27.300 km². 2.293.000 habitants. Capitale : Bujumbura (40.000 habitants).

Economie. Cultures vivrières. Or, tungstène, étain.

Vie politique. La vie politique de ce petit royaume (souverain : Mwami Mwanubutsa IV) est paralysée par les rivalités entre ethnies Hutu et Tutsi.

CABINDA

Enclave portugaise située sur la côte atlantique entre le Congo-Léopold et le Congo-Brazza. Rattachée administrativement à l'Angola.

KENYA

Ancienne colonie britannique, indépendante depuis le 12 décembre 1963. Membre du Commonwealth.

Géographie. 582.000 km². 6.252.000 habitants. Capitale : Nairobi (300.000 habitants).

Economie. Café, thé, coton, canne à sucre.

Vie politique. La Constitution fédéraliste étroite par la Grande-Bretagne en même temps que l'indépendance a été considérablement le pouvoir central de Jomo Kenyatta et développement. Problèmes frontaliers au nord (dont les populations, d'ethnie Somali, abissent l'attraction de la république voisine de Somalie).

MALAWI

Ex-colonie britannique (sous le nom de Nyassaland) indépendante depuis le 6 juillet 1964. Membre du Commonwealth.

Géographie. 122.772 km². 3.565.000 habitants. Capitale : Zomba (10.000 habitants).

Economie. Pays essentiellement agricole : thé, tabac, cultures vivrières. L'économie est tant bien que mal équilibrée par une forte émigration de travailleurs vers la Zambie, la Rhodésie, l'Afrique du Sud.

Vie politique. Le seul débouché sur la mer est le chemin de fer du Mozambique. Cette dépendance incite le président malawien, Hastings Banda, à une politique de compromis incessants avec le Portugal. Selon certaines informations, il existerait un traité secret Malawi-Portugal par lequel le Malawi s'engagerait à interdire son territoire aux militants nationalistes mozambicains.

MOZAMBIQUE

Colonie portugaise. A le statut de « province d'outre-mer ».

Géographie. 771.000 km². 6.170.000 habitants. Capitale : Lourenço-Marques (100.000 habitants).

Economie. Coprah, bananes, coton, canne à sucre. Elevage. Mines d'or et de pierres précieuses.

Vie politique. Insurrection nationaliste déclenchée depuis septembre 1964, sous la direction du F.R.E.L.I.M.O. (Front de Libération du Mozambique), seul mouvement d'Afrique australe qui ait réussi à assurer l'unité des diverses ethnies du pays.

NYASSALAND

Voir Malawi.

OGANDA

Ancienne colonie britannique, devenue indépendante depuis le 9 octobre 1962. Membre du Commonwealth.

Géographie. 243.000 km². 5.500.000 habitants. Capitale : Kampala (60.000 habitants).

Economie : Coton, café, élevage.

Vie politique. Président : Mutesa II. Premier Ministre : Milton Obote. Le pouvoir central est géré par de fortes tendances tribales.

RHODESIE

Protectorat britannique dont la minorité blanche vient de déclarer unilatéralement l'indépendance.

Géographie. 390.000 km². 4.000.000 habitants. Capitale : Salisbury (100.000 habitants).

Economie. La Rhodésie du Sud est, après l'Union Sud-Africaine, le pays le plus industrialisé d'Afrique. Tabac, thé, maïs, coton, or, cuivre. Industries métallurgiques et alimentaires.

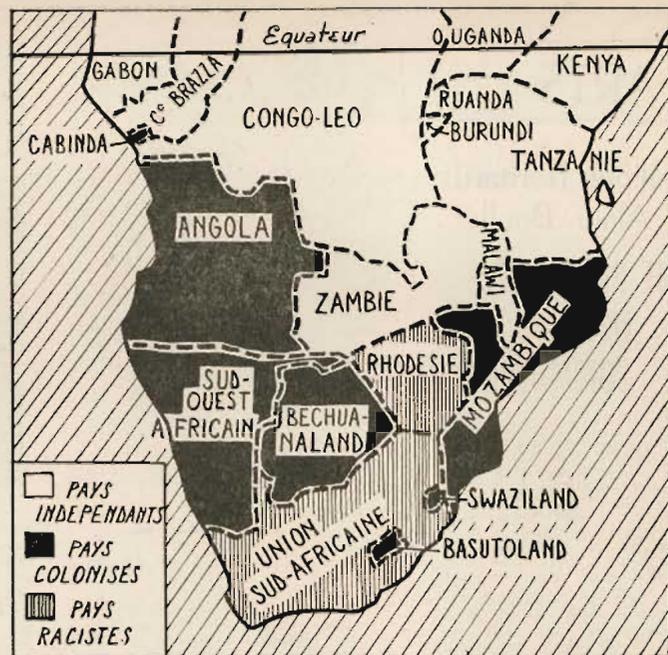
Vie politique. Face au Front Rhodésien de Ian Smith, qui veut instaurer un régime d'apartheid, le mouvement nationaliste est malheureusement divisé en deux organisations rivales (liées à des ethnies différentes), le Z.A.P.U. (Zimbabwe African People's Union) de Joshua Nkomo, et le Z.A.N.U. (Zimbabwe African National Union) du Révérend Sithole.

RHODESIE DU NORD

Voir Zambie.

RUANDA

Ancienne colonie allemande, confiée en mandat à la Belgique en 1918, indépendante depuis le 1^{er} juillet 1962.



Géographie. 26.338 km². 3.000.000 habitants (la plus forte densité du Continent). Capitale : Kigali (5.000 habitants).

Economie. Polyculture. Etain, Tungstène. Vie politique. Comme son voisin burundi, la vie politique du pays est paralysée par la rivalité entre Hutu (dont est le roi Kigeri IV) et Tutsi. Le Ruanda est membre de l'Union Africaine et Malgache qui regroupe les anciennes colonies françaises d'Afrique Noire (sauf le Mali et la Guinée).

SUD-OUEST AFRICAINE

Ancienne colonie allemande confiée en mandat par la S.D.N. en 1918 à l'Union Sud-Africaine.

Géographie. 822.000 km². 524.000 habitants (dont 73.000 Européens). Capitale : Windhoek (30.000 habitants).

Economie. Elevage extensif. Grandes richesses minières : diamant, or, cuivre, uranium, encore à peine exploitées.

Vie politique. L'Union Sud-Africaine qui a reçu ce territoire en mandat (c'est-à-dire, théoriquement, sous contrôle de l'O.N.U.) a décrété, en 1959, l'annexion pure et simple du pays, y a instauré l'apartheid en créant des réserves (des «bantoustan»). Là encore, le mouvement nationaliste naissant est déjà divisé selon des clivages tribaux : S.W.A.P.O. (Sud West African People's Organization) et S.W.A.N.U. (Sud West African National Union). Jusqu'à présent, l'O.N.U. s'est inclinée devant le fait accompli. Mais la poussée croissante du Tiers Monde change le rapport de force au sein de l'Assemblée Générale ; il est probable que l'an prochain, l'O.N.U. décidera de retirer la tutelle du pays à l'Union Sud-Africaine.

SWAZILAND

Protectorat britannique, enclavé dans l'Union Sud-Africaine.

Géographie. 17.000 km². 300.000 habitants. Capitale : Mbabane (10.000 habitants).

Economie. Mines d'étain. La population vit

de l'émigration des travailleurs vers les mines de l'Union Sud-Africaine.

Vie politique. Pas de mouvement nationaliste organisé ; quelques responsables sont en relations avec l'African Congress du Basutoland.

TANZANIE

Fédération (membre du Commonwealth) née en 1964 de l'union de deux territoires :

Le Tanganyika, ancienne colonie allemande confiée en mandat en 1918 par la S.D.N. à la Grande-Bretagne, indépendant depuis le 9 décembre 1961 ;

Zanzibar, archipel qui comprend deux îles principales, Zanzibar et Pemba. Ancienne colonie anglaise devenue indépendante le 10 décembre 1963.

Géographie. 1.200.000 km². 10.000.000 d'habitants. Capitale : Dar Es Salaam (120.000 habitants). Le pays le plus haut de l'Afrique (Mont Kilimandjaro : 5.890 mètres).

Economie. Sisal, café, coton, grappe, diamant, or, plomb.

Vie politique. La principale préoccupation du Président Julius Nyerere est d'assurer l'unification progressive de la fédération. Dar-Es-Salam est aussi la capitale du nationalisme africain au centre du continent, la base de tous les mouvements de libération du « bastion blanc » de l'Afrique Australe.

UNION SUD-AFRICAINE

République fédérative, née en 1910 de la fusion de quatre états coloniaux (Transvaal, Orange, Natal, Etat du Cap).

Géographie. 1.210.000 km². 16.000.000 d'habitants (dont 3.100.000 Européens). Capitale : Pretoria (300.000 habitants) ; villes principales : Johannesburg (1.000.000 d'habitants), Le Cap (600.000).

Economie. Le seul pays développé du continent africain. Agriculture riche (mouton, fruits et légumes, vigne, céréales). Richesses minières considérables : or, diamant, houille, antimoine, manganèse, chrome, uranium. Industrie métallurgique très développée.

Vie politique. Etat basé sur la ségrégation raciale, l'apartheid : formation de réserves (bantoustan) et d'un système de laissez-passer racial qui permet de surveiller un sous-prolétariat noir surexploité.

Les deux partis rivaux européens, le Parti Nationaliste (au pouvoir) et l'United Party, qui jouent entre Blancs au jeu de la démocratie parlementaire, sont également racistes. Les Africains sont organisés en deux mouvements rivaux, l'African National Congress, dirigé par Albert Lutthul (prix Nobel) et le Panafriquean Congress (dont les groupes de choc forment le Poqo). Un mouvement, antiraciste et progressiste blanc, le Congrès des Démocrates, est également en butte à la répression raciste.

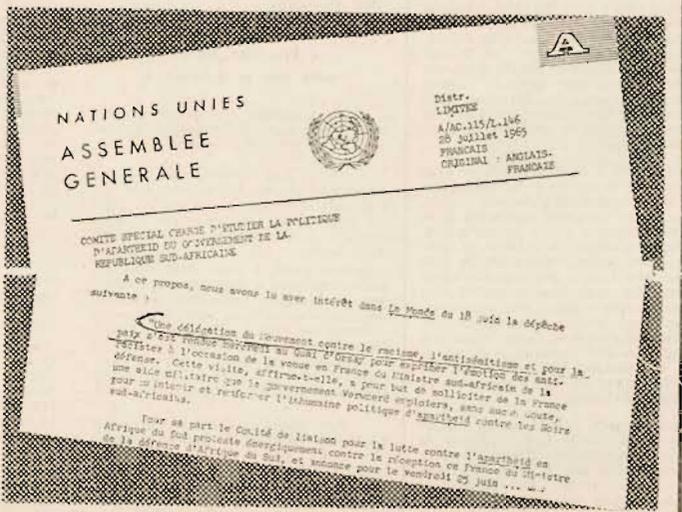
ZAMBIE

Ex-Rhodésie du Nord, devenue indépendante le 24 octobre 1964. Membre du Commonwealth.

Géographie. 782.000 km². 2.800.000 habitants (dont 78.000 Européens). Capitale : Lusaka (80.000 habitants).

Economie. Agriculture vivrière. Maïs. Tabac. Coton. Riche industrie minière : cuivre, or, cobalt.

Vie politique. Comme son voisin du Malawi, le premier Ministre Kenneth Kaunda pratiquait une politique d'entente à tout prix avec le Portugal qui contrôle ses débouchés sur la mer. La récente crise sud-rhodésienne l'a mis dans une position difficile ; Kaunda semble préférer l'aide de la Grande-Bretagne à celle des autres pays africains.



ptères (les fameux « Alouette » constituent le part appréciable des exportations françaises à destination de l'Afrique du Sud). A ce propos, le M.R.A.P. et le Comité de Liaison par la Lutte contre l'apartheid ont déjà proposé contre une politique qui ne fait que amplifier ; un accord vient d'être conclu sur un échange d'informations dans la recherche atomique ; le réacteur nucléaire sud-africain Safari I, récemment inauguré à Johannesburg, va être l'objet de la sollicitude du sub-Commissariat français à l'énergie atomique.

(1) Ce régime a néanmoins été condamné devant la Commission Politique spéciale de 78 voix contre 1 (celle du Portugal) et abstentions (dont la France).

* Suite page 11.

UN SURVOL RAPIDE

L'année 1965, fertile en événements et en initiatives du M.R.A.P., ne nous a pas permis, autant que nous l'aurions souhaité, de rendre compte lors de leur parution des nombreux livres se rapportant aux problèmes du racisme et de l'anti-sémitisme.

Avant les fêtes, nous ne pouvons pourtant pas faire moins qu'un survol rapide des parutions de l'année, une sélection qui n'a rien d'exhaustif.

ESSAIS, THESES, REPORTAGES

● « **TOUSSAINT LOUVERTURE** », par Roger Dorsinville (Julliard).

« L'histoire des rapports entre deux révolutions, celle de Saint-Domingue et celle dite de 89 « la nôtre » — qui ne commença guère qu'une année plus tôt, mais qui allait déboucher pour nous sur l'Empire en cette même année de 1804 où sa sœur presque jumelle accédait à l'indépendance. » Cette histoire se situe entre 1789 et 1802 et dépasse l'aventure de Toussaint Louverture.

● « **L'EPOPEE DELGRES** », par Germain Saint-Ruf (Librairie de l'Etoile). L'action se situe en Guadeloupe en 1789.

● « **LES FRANÇAISES A RAVENSBRUCK** », par l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des Déportées et Internées de la Résistance (Gallimard). Un témoignage collectif.

● « **AFRIQUE AMBIGUE** », par Georges Balandier (Plon 10/18).

Le professeur Balandier, l'un des trois africanistes de la Sorbonne, dégage l'ambiguïté africaine : tradition et révolution.

● « **TROIS VIES POUR LA LIBERTE** », par William Bradford Huie (Stock). « Récit dramatique et concret du tragique destin de trois jeunes Américains qui ont perdu la vie pour que règnent la justice et la liberté ».

● « **LE EGYPT EN REVOLUTION** », par Claude Estier (Julliard).

Le journaliste du « Nouvel Observateur » présente le bilan du régime de Nasser et se penche sur les perspectives nouvelles.

● « **LE NIGER, PAYS A DECOUVRIR** », par Andrée Clair (Hachette).

Auteur de nombreux ouvrages à l'usage des écoliers africains, Andrée Clair nous fait découvrir un pays en pleine transformation.

BRANLE BAS DANS LA PRESSE RACISTE

★ Suite de la page 8

race biologiquement pure sur cette terre, même pas celle des imbéciles, que nous sommes tous le résultat de mélanges incroyablement complexes depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours et qu'il n'existe en réalité qu'une seule race digne de ce nom : la race humaine.

Plus loin, le même François Brigneau s'étonne que la qualité de « rebelles » des colons rhodésiens n'entraîne pas en leur faveur les sympathies d'usage :

« *Etonnante habitude. Inhabituel réflexe. D'ordinaire les rebelles commencent d'autres attentions. Le grand cœur généreux du monde bat pour eux.* »

Où a-t-il vu que « le cœur généreux du monde » devrait battre pour des rebelles parce qu'ils sont rebelles? Faut-il répéter que c'est le contenu de la rébellion, sa signification, ses objectifs qui comptent?

« Reprendre en mains la situation »

De Bernard Cabanes dans « Carrefour » du 24 novembre :

« *Les champions du féodalisme et du tribalisme sont ceux qui veulent ramener les Zoulous sur le sentier de la guerre.* »

A quelle tribu appartient ce monsieur? Sur quel « sentier de la guerre » promène-t-il ses guêtres?

Autre rengaine (« Aspects de la France » du 25 novembre, sous la signature de Claude Chavin) : il parle des « Afro-Asiatiques » qui, après les ultimes « abandons supplémentaires des Occidentaux » feront, paraît-il, d'amères réflexions :

« *Ils risquent de s'apercevoir trop tard qu'à la place du colonialisme, qui n'a pas fait que du mal, ils auront laissé s'installer le règne d'un racisme et d'un impérialisme de couleur.* »

Pour Robert Anders, de « Rivarol » (du 25 novembre) : « *on peut être certain qu'une intervention militaire européenne, suivie d'une reprise en main de*

● « **L'APARTHEID** », par Nelson Mandela (Editions de Minuit).

Avec le dirigeant nationaliste nous suivons le processus qui ramène de l'opposition légaliste à l'action directe.

ROMANS

● « **RETOUR A BROOKLYN** », par Alfred Kazin (Vent d'Ouest-Seghers).

Roman autobiographique qui emmène le lecteur sur les lieux de l'enfance de l'auteur.

● « **UN AMERICAIN EN ENFER** », par Melvin Van Peebles (Denoël).

Le Diable fait souffrir les Blancs en utilisant les Noirs. Le Noir Abe se lie d'amitié avec le Blanc Dave et tous deux retournent sur la terre pour parler aux hommes. Malheureusement ils se séparent.

● « **BERTILLON 166** », par José Soler Puig (Les Editeurs français réunis).

Vingt-quatre heures de terreur et d'opposition à Santiago de Cuba, sous le règne de Batista. Ce livre a reçu le prix décerné par « La Casa de Las Americas ». Il faut lire les ouvrages traduits des auteurs sud-américains. Ils sont révélateurs de faits que l'on ignore ou que l'on oublie trop souvent.

● « **L'OPIUM ET LE BATON** », par Mouloud Mammeri (Plon).

La guerre d'Algérie, du côté du F.L.N. Des hommes et des femmes avec toutes leurs contradictions et tous leurs élans pendant la tourmente.

● « **LE PAIN DES TEMPS MAUDITS** », par Paul Tillard (Julliard).

Un ancien déporté, qui connut les pires conditions, exalte la valeur de l'homme.

● « **LES BAGNOULIS** », par Albert Ben Soussan (Mercure de France).

« Un contingent miné par l'ennui fait mollement une guerre absurde ». Un premier livre qui en fait souhaiter un second.

la situation, serait accueillie avec joie par les paysans noirs. »

— Monsieur le bon Blanc, voulez-vous être assez bon pour « reprendre en main la situation », c'est-à-dire pour nous aider par un bon bain de sang exemplaire à retrouver le droit chemin. Tel est le « cinéma » que se jouent à eux-mêmes ceux qui n'ont rien appris et rien oublié.

Ils l'auront bien cherché

« *Ce serait une erreur de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses.* »

à dit Victor Hugo en d'autre temps. Une sourde crainte perce dans l'article de Raymond Lacoste, dans « Aspects de la France » du 9 décembre :

« *On est à la veille d'une explosion en Afrique. Les fanatiques appuyés par le Ghana, l'Ethiopie, l'Egypte, la Tanzanie, le Kenya et les communistes du monde entier préparent une croisade anti-blanche.* »

Cette formulation est absurde : quelle est donc la couleur de peau d'une personnalité aussi éminente que « l'évêque anglican de Salisbury, qui a prononcé un sermon reconnaissant aux fidèles le droit, sinon même le devoir, de refuser obéissance au gouvernement rhodésien? » (« Rivarol » du 18 novembre.)

Dans l'article d'« Aspects de la France » du 9 décembre, l'auteur ne peut pas s'empêcher de qualifier la plus haute autorité chrétienne d'Afrique du Nord de « cardinal fellaga Dwal ». Non, les ultras du colonialisme, les acharnés de l'oppression des peuples d'Afrique ne sont pas « les Blancs » à eux tout seuls. Mais sans qu'il soit besoin d'une « croisade antiblanche », il est certain que ceux qui veulent perpétuer le système antérieur portent d'ores et déjà la responsabilité de « l'explosion » qu'ils présentent et qui s'annonce : ils l'auront bien cherchée. Il est temps encore d'arrêter la catastrophe.

Roger MARIA.

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Maurice Mendjisky

HOMMAGE AUX COMBATTANTS MARTYRS DU GHETTO DE VARSOVIE

... « Et si la jeune femme qui se dresse, tranquille et muette devant un décor de ruines, n'ose pas tout à fait sourire, le sourire est proche pourtant au-dessus de la gerbe de fleurs qu'elle porte comme l'espoir, et cet espoir et ce sourire, la mort ne les effacera plus » ...

Ainsi s'achève, commentant l'ultime image, le texte admirable de Vercors qui sert de préface à ce livre poignant. Les dessins de Maurice Mendjisky sont précédés encore d'un poème inédit de Paul Eluard, évocation magistrale du Ghetto de Varsovie, des combats et des souffrances, des espoirs aussi qui ont fait de la révolte des juifs contre leurs bourreaux nazis, un grand moment de la conscience universelle.

Les 35 dessins sur planches de cette « véritable symphonie pathétique du noir et du blanc », que Matisse admira, sont présentés en un luxueux album sous couverture forte et jaquette suédée d'une grande élégance, réalisé par les soins des Editions des Boulingrins à Monaco.

Tout homme de goût, tout homme de cœur s'honorera de posséder dans sa bibliothèque cette œuvre monumentale d'une exceptionnelle valeur artistique, littéraire et humaine, qui constitue un magnifique cadeau de fin d'année.

L'EXEMPLAIRE : 100 FRANCS (envoi franco).

P. H. Maucorps, A. Memmi et J.-F. Held
LES FRANÇAIS ET LE RACISME

Préparée par une vaste enquête du M.R.A.P., cette étude constitue un ouvrage de base, indispensable à tous les combattants antiracistes. Elle sera lue aussi, avec un intérêt passionné, par quiconque se préoccupe des réalités de notre temps. (Editions Payot - Collection « Etudes et Documents »).

LE VOLUME : 15 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)

Pierre Paraf

LE RACISME DANS LE MONDE

Cet ouvrage du président du M.R.A.P. paru l'an dernier, demeure d'une brûlante actualité. Il vient de valoir à son auteur le Prix Andiffred de l'Académie des Sciences Morales. (Editions Payot - Collections « Etudes et Documents »).

LE VOLUME : 12 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)

René-Louis LAFFORGUE
CHANTE POUR LE MRAP

Dans ce disque 33 tours qui vient de sortir au Chant du Monde figurent deux chansons antiracistes : « Les enfants d'Auschwitz » et « Made in U.S.A. », que René-Louis Lafforgue a chantées pour la première fois sur scène au gala du M.R.A.P., le 21 novembre, salle Pleyel. Il a été ovationné par l'assistance bouleversée.

Un disque à offrir à vos amis.

L'EXEMPLAIRE : 10 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)



LES BROCHURES DE « DROIT ET LIBERTE »

« Les racistes contre la République » qui vient de paraître est la troisième brochure éditée en supplément à notre journal. Son intérêt tout particulier dans la période présente lui vaut un grand succès : bien de nos lecteurs en ont commandé plusieurs dizaines pour les distribuer autour d'eux.

Les deux précédentes sont encore disponibles en nombre restreint.

● LES RACISTES CONTRE LA REPUBLIQUE... 1 franc.

● LE DRAME CONGOLAIS, par M^r Jules Chomé... 2 francs.

● LA COMMUNAUTE DES NATIONS CONTRE LE RACISME (recueil de textes adoptés par l'O.N.U., avec une préface de René Cassin)... 2 francs.



Ces livres, brochures et disques peuvent être commandés directement à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris-II^e, C.C.P. 60.70.98 Paris.

UN ARTICLE DE PIERRE PARAF dans une revue catholique italienne

La revue italienne « Studi Cattolici » consacre sa livraison de novembre à « La paix dans le monde ». Une partie importante du numéro étudie spécialement « le racisme, obstacle à la paix ». On peut y lire six articles sur cette question, dont l'un sur « la genèse psychologique du préjugé racial », par le professeur Otto Klineberg, et un de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., intitulé : « Le racisme dans le monde ».

Nouveau témoignage de la solidarité, à travers toutes les frontières, des hommes de bonne volonté qui entendent agir efficacement pour l'amitié et la compréhension, conditions d'une paix véritable.

ICI ET LA...

• **L'EXPOSITION LINCOLN**, organisée par le M.R.A.P. se trouve, du 6 au 24 décembre, dans les locaux du Comité d'entreprise d'Air-France, à Orly-Nord. A partir du 7 janvier, elle aura lieu à Clermont-Ferrand, où elle sera l'occasion de diverses manifestations antiracistes.

• **A LA CITE UNIVERSITAIRE DE PARIS**, les résidents du Pavillon de la F.O.M. organisent, le **lundi 20 décembre**, à 20 h. 30, en liaison avec le Comité étudiant du M.R.A.P., un débat sur le livre « Les Français et le racisme », avec la participation de J.F. Held.

• **A LA MAISON DES JEUNES DE GENNEVILLIERS**, débat sur le racisme, le samedi 18 décembre, avec M^e Mireille GLAYMAN, membre du Conseil National du M.R.A.P.

• **LES ELEVES DES CLASSES TERMINALES** du lycée de Montgeron, organisent avec les documents fournis par le M.R.A.P., une exposition sur le racismisme qui sera ouverte prochainement.

• **LE M.R.A.P. ETAIT REPRESENTE** par : Roger Maria, le 11 décembre à la conférence de Mme David, « Les tziganes de l'Europe de l'Est » ; Joseph Creitz à la cérémonie commémorative organisée le 12 décembre au Père Lachaise par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs ; Marie-Louise Kahn, Joseph Creitz et Alexandre Chil-Kozlowski, à la cérémonie de l'A.J.A.R. à l'Arc de Triomphe, le 15 décembre ; M^e Fernand Benhaïem, au meeting de la Fédération des Etudiants

d'Afrique Noire, le 24 novembre, boulevard Pontiatowski, et à celui de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains, le 16 décembre.

• **LE LIVRE « LES JUIFS »**, de Roger Peyrefitte, ayant été introduit dans la bibliothèque du Centre des Renseignements Téléphoniques, à Paris, une partie du personnel s'en est émue, ainsi que le syndicat C.G.T. Pour que le livre soit retiré, des démarches ont été faites auprès du chef de Centre à qui ont été remis les articles parus à ce sujet dans « Droit et Liberté ».

• **CONTRE L'ACQUITTEMENT DE COLLIE LEROY WILKINS**, l'assassin de la militante antiraciste Mme Viola Luizzo, en Alabama, des pétitions ont été éditées par le Comité du M.R.A.P. de la région parisienne. Citons particulièrement un militant qui, en deux jours, a recueilli 120 signatures. Ces pétitions seront communiquées aux autorités américaines.

• **LE COMITE DU NORD** a tenu, le 8 décembre dernier, son Assemblée Générale. Charles Palant, secrétaire général du Mouvement, prononça une conférence sur le thème « Où en est le racisme 20 ans après la Libération ? ». Un débat très animé et très positif suivit.

Après l'adoption du rapport moral, et l'élection du bureau, un plan de travail fut élaboré pour l'année à venir ; il prévoit, outre l'exposition Abraham Lincoln, une série de conférences, à propos des travaux du Concile, du problème racial aux U.S.A., du racisme en France, etc.

AU CONSEIL NATIONAL

Vers de nouveaux progrès

REUNI à Paris le dimanche 14 novembre, à la salle de l'Encouragement, 44, rue de Rennes, le Conseil National du M.R.A.P. a longuement fait le point de l'action en cours et de ses perspectives de développement.

Contre les menées racistes

Examinant, pour commencer, le contexte dans lequel se déploient nos efforts, M^e Jean Shapira, dans un premier rapport, trace un frappant tableau des menées racistes dans notre pays, qu'illustrent les campagnes de « Minute » contre les Noirs et les Algériens, les falsifications d'un Rassinier tendant à disculper le nazisme des crimes qu'il a commis, l'agitation des groupes comme « Europe Action » sous le couvert de la candidature de Tixier-Vignancour. Il montre le danger de la création d'un nouveau parti d'extrême-droite, regroupant tous les éléments racistes et antisémites, dont l'idéologie antidémocratique et les méthodes violentes sont bien connues.

Le débat qui suit, met l'accent sur la nécessité d'informer largement l'opinion, par des réunions et conférences, et surtout par la diffusion massive de notre brochure « Les racistes contre la République ». Nous devons riposter vigoureusement à toute manifestation de racisme. Nous agirons d'une façon plus pressante encore pour obtenir des pouvoirs publics l'interdiction des groupes racistes et antisémites qui relèvent la tête, ainsi que la condamnation exemplaire des auteurs d'excitations à la haine. Il convient, parallèlement, d'amplifier notre campagne pour l'adoption des deux propositions de lois antiracistes soumises par le M.R.A.P. au Parlement.

« Des actes et des hommes »

Concernant les problèmes d'organisation et de propagande, Hugues Steiner, dans le second rapport, s'attache à définir les moyens propres à susciter la création de nouveaux comités du M.R.A.P., dans le cadre local ou professionnel. Il préconise notamment l'organisation d'as-

sises régionales, l'utilisation de films, l'organisation de manifestations artistiques et culturelles, en faisant toujours appel au concours de la presse. Il insiste tout particulièrement sur l'aide que les militants du M.R.A.P. doivent apporter au C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux) pour que se développe son action pédagogique, si utile pour la formation de la jeunesse dans un esprit de fraternité humaine.

« Ce dont nous avons un besoin urgent, conclut-il, ce ne sont pas des idées, ce sont des actes et des hommes ».

Dans la discussion, sont apportés de nombreux exemples concrets des possibilités qui s'offrent au M.R.A.P. pour mobiliser de nouveaux militants et sympathisants.

« Droit et Liberté »

Le troisième débat porte sur « Droit et Liberté » après un rapport de notre rédacteur en chef, Albert Lévy, qui souligne le rôle décisif de notre mensuel dans le développement de l'influence du M.R.A.P., et le rassemblement des énergies pour le soutien de notre action. Un questionnaire à ce sujet avait été envoyé aux membres du Conseil National, et de nombreuses remarques sont faites en réponse. Nos lecteurs seront, eux aussi prochainement appelés à donner leur point de vue sur les mesures à prendre pour rendre « Droit et Liberté » plus apte à poursuivre sa mission. D'ores et déjà, toutes les suggestions seront accueillies avec intérêt par la commission désignée pour cette étude.

★

Un compte rendu aussi bref ne peut évidemment pas faire apparaître la richesse des débats, la multiplicité des décisions prises : c'est à leurs effets qu'il conviendra de les juger dans la prochaine période.

Les travaux du Conseil National furent présidés par Pierre Paraf, président du Mouvement, puis par M^e Armand Dymens-tajn. Sont intervenus successivement au cours de la journée : M^e Georges Sarotte, le Dr Hassoun, Louise Alean, Paul Guyard, M. Kremiski, Charles Ovezarek, le Dr Louise Hirsch, Alain Gausse, Roland Hattab, le professeur Marc-André Bloch, Henri Citrinot, Jacqueline Marchand, M. Cukierman, Emmanuel N'Gassa, M^e Yves Jouffa, Marie-Louise Kahn, Maurice Fenigstein, Mme Davisse, B. Kleinman, Henri Kziwkoski, Elyane Moreau. Souffrant, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., n'avait pu participer aux débats.



Dans notre courrier...



LEGENDES TENACES

J'ai reçu votre superbe brochure « Les racistes contre la République » et je vous en félicite bien vivement et j'en approuve entièrement tout le contenu.

Vous faites bien de clouer au pilori le fasciste Tixier-Vignancour qui pendant la campagne des présidentielles montre patte blanche, mais ce bloc enfariné ne dit rien qui vaille. Quoiqu'il n'en fasse pas du tout ou très peu mention, il reste le pétainiste, le raciste, le fasciste et le réactionnaire et il a beau dire qu'il n'y a plus de droite ni de gauche, il est bien lui de l'extrême-droite. Encore une fois bravo !

J'approuve entièrement le 9^e paragraphe de la page 42 de ladite brochure après le 3^e car hélas, je sais combien sont tenaces les partis pris antisémites.

En effet, combien de fois ne surprend-on pas de braves gens qui, par inconscience, par routine, par bêtise ou parfois un peu par jalousie pour certain ou par une certaine habitude en train de dire : « C'est la faute des juifs, un tel c'est encore un juif, il est radin, pire qu'un juif » ; et combien de fois j'ai dû en rabrouer en leur disant : « Mais dans ce village, il n'y a pas de juifs. Ce n'est donc pas eux qui peuvent être rendus responsables de ce qui ne va pas et ton épicière qui est un grippe-sous, il n'est pas juif, quoique tu lui aies donné cette appellation péjorative et raciste, qu'est-ce que les juifs ont à voir là-dedans ! « Mais l'on voit ainsi, insensiblement, se former une opinion antisémite qui ne repose sur rien de concret, uniquement sur ce que l'on a entendu dire des juifs. C'est un peu l'histoire du breton têtue ou du corse fainéant ! Il y a ainsi des légendes tenaces qui font du mal.

Ci-joint une commande. Merci encore et bien fraternellement à vous.

Clément BAUDOIN
Erbalunga Brando
(Corse)

LES PRETENDUS

« LIBERAUX »

J'apprends que vous éditez une brochure sur Tixier et sa bande : pourriez-vous m'en faire parvenir un exemplaire contre remboursement ? Je vous en remercie par avance.

Il n'est, en effet, que trop utile que soient stigmatisés les prétendus « libéraux », vichystes ou activistes, en tout cas fascisants... et racistes honteux.

Claude LEVY
Professeur d'Histoire
Paris-XII^e

DES REGARDS

ATTENTIFS

Je suis moi-même abonné à votre journal « Droit et Liberté » que j'expose bravement dans la salle d'attente du cabinet de ma mère (qui est sage-femme). Dans le métro, j'ouvre largement les feuilles de votre mensuel et je surprends souvent des regards attentifs à vos lignes.

J'ai bien sûr trouvé beaucoup d'intérêt à votre supplément du n° 247 « Les racistes contre la République ».

Je ne suis pas le seul, d'ailleurs, je vous demande de me faire parvenir 8 exemplaires de cette petite œuvre d'actualité. J'espère pouvoir vous procurer quelques adhésions au journal, je souhaite aussi vous redemander bientôt des petites brochures.

Je ne sais pas si vous lirez ma lettre.

Richard ITTE-AUROY
Paris-20^e

SUR « ANDORRA »

La Comédie de Saint-Etienne, dirigée par Jean Dasté, ayant présenté à Grenoble, la pièce « Andorra », de Max Frisch, le « Dauphiné Libéré » a publié le lendemain 28 octobre, un article violemment hostile à la pièce.

Il y voit une « exhibition de caractère presque pathologique » qui « irrite dans la mesure où s'y révèle une volonté de provocation par trop arbitraire, se manifestant par l'emploi abusif des situations cruelles ». « On s'aperçoit, écrit encore le critique, que sa carcasse d'idéologie, de hantise grave, sa fausse valeur d'émancipation, son suc d'intellectualisme, cachent les entrailles d'un vieux mélo ».

« Mais pourquoi, grands dieux, conclut-il, mais pourquoi se complaire toujours dans le morbide et la nuit ? Pourquoi ne choisir que des pièces meublées d'oripeaux nos tréteaux ? (...) Sur la France, le pays du théâtre, il y a encore de belles clartés, des lumières qui réchauffent, du bonheur dans les branches et des rires dans les prés (...) Plus de pièces où l'on se prend la tête entre les mains pour comprendre ! Nous voulons du théâtre clair et sain ».

Dès la parution de la critique, j'ai adressé au « Dauphiné Libéré » la lettre de protestation que voici :

« Votre critique dans le « Dauphiné Libéré » du 28 octobre non seulement n'est pas objective, mais semble avoir comme but principal de nuire, bien que vous cherchiez par des jeux de mots à ne pas vous compromettre.

« Vous ne dites pas un mot des décors très astucieux, et encore bien moins, car ce serait vous infliger une contradiction à vous-même, des applaudissements réitérés du pu-

blic, qui s'adressaient non seulement aux acteurs excellents, mais aussi à la pièce.

« Si le fond de cette œuvre vous choque personnellement, vous vous moquez éperdument du public, et essentiellement de celui qui était dans la salle hier, avec vous.

« Une rubrique du tiercé, et le tiercé, peuvent évidemment donner aussi un spectacle, de l'amusement, des illusions, sans avoir à réfléchir, à bien meilleur marché qu'une place de théâtre, ne fut-ce qu'un strapontin ».

C.R. BRESLER
Grenoble

PAS D'ACCORD

Un soi-disant « comité de coordination d'anciens combattants et déportés juifs de France » a diffusé par tracts un appel à voter pour le général de Gaulle en indiquant notamment « qu'aucune action antisémite ou raciale tentée par le nazisme renaissant n'a pu voir le jour sous les gouvernements du général de Gaulle » et que « le général de Gaulle est l'ami déclaré de l'Etat d'Israël ».

Il me semble qu'il n'est pas dans le rôle d'une communauté juive de faire la propagande d'un candidat et de cette façon. Je réprovoque tout à fait une telle manière d'agir.

S.K.
Audincourt

UNE CONTRIBUTION

Je vous prie de vouloir bien trouver sous ce pli les talons de 2 carnets de bons de soutien que je garde pour mon compte personnel, dans le but d'apporter une contribution à l'œuvre si agissante qu'est le M.R.A.P.

Mme MARX,
Vitry-le-François.

Pour la diffusion de la brochure :

« LES RACISTES CONTRE LA REPUBLIQUE »

Un certain nombre de présidents de Sociétés mutualistes juives ont adopté l'appel suivant :

Les Présidents soussignés de Sociétés Mutualistes Juives,

approuvant chaleureusement l'action poursuivie par le M.R.A.P. pour mobiliser l'opinion démocratique contre les groupes et les publications antisémites et racistes qui se rassemblent actuellement autour de Tixier-Vignancour,

saluent avec un grand intérêt la sortie de la brochure « Les racistes contre la République » éditée sous forme de supplément à « Droit et Liberté ».

invitent les milliers de familles juives adhérentes aux Sociétés Mutualistes à lire cette brochure, à la diffuser massivement, et à collecter pour que son tirage puisse être encore accru,

s'engagent à soutenir activement la campagne du M.R.A.P. aujourd'hui si nécessaire, pour l'interdiction des groupes et des publications qui excitent à la haine contre les juifs, et pour l'adoption des deux propositions de lois antiracistes déposées devant le Parlement.

Cet appel est signé par MM. Ankelevitch, président d'honneur de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France (Société des Originaires de Konsk), Adolphe Berno (Varsovie et environs), M. Fenigstein (Amis Israélites de France), Mme S. Goldadler (Enfants de Lublin), MM. Guberek (Minsk-Mazowiec), Kanar (Secours aux Amis), J. Mlokier (Amis de Ciechanow), A. Poznanski (Kielce), Rosenblum, président de l'U.S.J.M.F. (Société Kalisz), A. Sadenfis, président de l'U.S.J.M.F. (Société Pulawy), Schakowitz (Garvoline-Siedlec), Solnicki (Falenic-Otwork), Swarcenberg (Praga), Tajtelbaum (Chmelnik), S. Wajsbert (Amis de Siedlec), Wloszowski (Nowo-Radomsk), Wroclans (Censtochow), Zylberberg (Krasnik), Zylberzan (Aide Fraternelle).

Aux étudiants

L E Comité Etudiant du M.R.A.P., réuni le lundi 29 novembre, a défini ses buts :

- informer objectivement les étudiants du danger raciste, trop volontiers minimisé ou nié ;
- regrouper tous ceux qui sont convaincus de la nécessité d'une action antiraciste parmi les jeunes.

Le Comité Etudiant invite cordialement les étudiants et étudiants sympathisants à se joindre à ses prochaines réunions qui auront lieu au siège du M.R.A.P., à 18 h. 30, le jeudi 6 janvier, et les lundis 17 et 31 janvier 1966.

Un débat à la Sorbonne

Sur l'initiative du Comité Etudiant du M.R.A.P., et avec le concours de la Fédération des Groupes d'Etudes de Lettres (U.N.E.F.) un débat aura lieu à la Sorbonne, amphithéâtre Descartes, le mercredi 12 janvier, à 20 h. 30, sur le livre « Les Français et le racisme ». Les auteurs, P.-H. Maucorps, Albert Memmi et J.-F. Held y participeront, ainsi que différentes personnalités universitaires.

Une initiative des lycéens

Le Comité des Lycéens du M.R.A.P. organise le dimanche 29 janvier, à 10 heures, précises, au cinéma Le Marais, rue du Temple (métro : Hôtel de Ville), la projection du très beau film « One Potato, Two potatoes » (Le procès de Julie Richards).

Le Comité des Lycéens prépare également, entre autres, une conférence sur le thème : « Le racisme devant la science ».

Renseignements et adhésions au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2* (GUT. 09-57).

Belle soirée antiraciste au T.E.P.

Un public particulièrement nombreux et attentif a assisté le jeudi 2 décembre au magazine de l'actualité organisé comme chaque mois par le Théâtre de l'Est Parisien.

La présence de François Mauriac, du compositeur André Jolivet, de l'écrivain Albert Memmi ainsi que du chanteur-compositeur Maurice Fanon, a conféré à cette soirée un éclat exceptionnel.

A cette occasion le Comité du M.R.A.P. du XX^e arrondissement exprima ses chaleureux remerciements à la direction du T.E.P. d'avoir bien voulu, à sa demande, consacrer une partie de son magazine à la présentation du livre « Les Français et le Racisme ». L'intervention de notre ami Albert Memmi, co-auteur de cet ouvrage, a suscité un grand intérêt comme en témoigne le dialogue qui s'est engagé entre l'auteur et le public.

L'expérience mérite d'être renouvelée et élargie.

Avez-vous gagné... ?

Voici les résultats du tirage des Bons de Soutien du M.R.A.P., qui a eu lieu le 21 novembre, au Gala de la salle Pleyel :

UN BON D'ACHAT DE 5.000 FRANCS AU BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE : N° 44.062.

UN MEUBLE ACAJOU RADIO-ELECTROPHONE : N° 63.690.

UNE CAMERA ET UN PROJECTEUR : N° 33.523.

UNE CRAVATE DE VISON : N° 45.825.

UN POSTE DE TELEVISION : N° 92.678.

UN MAGNETOPHONE : N° 83.156.

UN COLLIER DE PERLES : N° 128.026.

UN POSTE A TRANSISTOR : N° 471 — 59.256 — 120.912.

UN APPAREIL PHOTO : N° 35.013.

UN INTERPHONE : N° 50.667.

UNE CRAVATE FOURRURE : N° 35.450 - 120.392.

UNE CRAVATE CUIR : N° 16.337.

UNE CRAVATE DAIM : N° 8.874 - 87.324 - 91.302 - 96.801 - 100.776 - 126.736.

UN BRIQUET : N° 126.

UN PORTE-DOCUMENTS : N° 83 - 53.803 - 109.681 - 122.152.

UN SAC A MAIN : N° 188.

UN LIVRE D'ART : N° 1.188 - 1.710 - 7.001 - 7.975 - 24.340 - 28.583 - 33.913 - 40.242 - 46.257 - 51.539 - 56.438 - 65.008 - 75.513 - 83.707 - 88.039 - 92.711 - 107.811 - 110.481 - 119.102 - 119.601.

UN EXEMPLAIRE DEDICACE DU LIVRE DE PIERRE PARAF « LE RACISME DANS LE MONDE » : N° 21.697 - 43.911 - 93.355 - 112.752 - 125.801.

UN EXEMPLAIRE DEDICACE DU LIVRE « LES FRANÇAIS ET LE RACISME » : N° 27.652 - 81.258 - 83.240 - 87.786 - 117.762 - 128.010.

UN DICTIONNAIRE LAROUSSE : N° 139 - 21.446 - 25.489 - 27.571 - 53.453 - 64.136 - 70.249 - 82.212 - 100.298 - 125.586.

UN LIVRE :

N° 349 - 399 - 422 - 2.346 - 2.693 - 5.464 - 5.940 - 12.201 - 12.215 - 14.107 - 16.384 - 23.902 - 27.794 - 28.549 - 31.431 - 31.435 - 31.786 - 32.257 - 32.404 - 34.429 - 36.505 - 44.950 - 45.257 - 45.984 - 48.036 - 49.161 - 50.601 - 55.656 - 57.316 - 57.400 - 57.885 - 58.297 - 58.998 - 59.446 - 61.181 - 61.915 - 66.866 - 68.855 - 70.592 - 72.733 - 77.076 - 77.371 - 77.432 - 83.186 - 83.262 - 83.291 - 84.182 - 84.396 - 85.400 - 85.584 - 88.596 - 89.975 - 90.681 - 94.416 - 96.213 -

UN BRILLANT GALA

E ST-IL besoin de dire que le gala du M.R.A.P., le 21 novembre à la salle Pleyel, fut un grand succès ? Maintenant, c'est une tradition. Chaque année, la foule se rassemble pour cette grande manifestation artistique dédiée à la fraternité humaine.

Anne Béranger, qui avait composé pour la troisième fois ce spectacle et assurait l'amicale direction du plateau, avait réuni une pléiade de vedettes, dont la sympathie honore la cause que nous défendons.

Rythme avec **Hugues Aufray**, avec **Nancy Holloway** et les **Players** ; chant sur d'autres registres avec **René-Louis Lafforgue**, qui créa ce soir-là deux chansons antiracistes, et l'interprète japonais des « Feuilles Mortes », **Hidéokoh** ; poésie avec **Claude Winter** ; danse classique avec **Claire Motte** et **Jean-Pierre Bonnefous**, et moderne, avec les ballets de **Vic Upshaw** ; mime avec **Claude Kipnis** ; esprit et fantaisie avec **Anne-Marie Carrière**, les **Garçons de la Rue** et **Jacques Bodoin** ; ce fut, d'un bout à l'autre, avec un vif plaisir que l'assistance applaudit tous ces grands artistes allégrement présentés par **Françoise Dorin** et **Roger Carel**.

Après l'entr'acte, l'allocution, traditionnelle aussi, de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., fut approuvée également avec chaleur.

LES PERSONNALITES

Dans la salle, on reconnaissait, autour du président **Pierre Paraf** et de Mme **Mathilde Paraf**, de très nombreuses personnalités :

MM. **Pleskot**, ambassadeur de Tchécoslovaquie ; **Ahmed Ould Dié**, premier secrétaire de l'ambassade de la République de Mauritanie ; **Gaye**, représentant l'ambassadeur du Sénégal ; **Futi**, représentant l'ambassadeur d'Israël ; **M. Rawatt**, directeur de l'Office du Tourisme Indien ;

Mme **Madeleine Jean-Zay** ; MM. **Roger Carcassonne**, sénateur ; **Robert Ballanger**, député ; **Charles Lederman**, conseiller municipal de Paris, président de l'U.J. R.E. ;

Les professeurs **Alfred Kastler** et **Henri Desoille** ; le pasteur **Jacques Lochard** ; le R.P. **Ghys** ; les écrivains **Claude Aveline**, **Albert Memmi**, **Olga Wormser** ; l'éditeur **J.-L. Pidoux-Payot** ; M^{re} **David Lambert**.

Le monde du spectacle était aussi représenté dans la salle même, notamment par **Jean-Claude Drouot**, **Jean Poiret** ; **Serge Mayat** et **Jean-Claude Arnaud**, de la Comédie Française ; **Milorad Miskovitch**, danseur-étoile de l'Opéra ; le pianiste **Claude Kahn** ; le compositeur **Michel Emer**, le cinéaste **Louis Daquin** ; MM. **Jolivald**, **Paul Peyre**, **Jean Bacqué**, de l'O.R.T.F. ; **M. Gamsohn**, organisateur de concerts ; **M. Schapira**, directeur du Théâtre National Yidisch de Roumanie.

Signalons également la présence de nombreux dirigeants d'associations diverses : MM. **Etienne Nouveau**, vice-président de l'U.F.A.C. ; le professeur **Georges Wellers**, vice-président de l'U.N.A.D.I.F. ; **Lemaire** (Grande Loge de France) ; Mme **Chabredier** (Union des Femmes Françaises) ; MM. **Vollet** (A.N.A.C.R.) ; **Stamfater**, président de la Fédération des Artisans et Façonniers ; **Guedj** (Centre Communautaire Israélite) ; **Vilner**, président de l'Union des Anciens Déportés Juifs ; **Isi Blum** et **Appel** (Union des Engagés Volon-

taires et Anciens Combattants Juifs) ; **Alfred Grant**, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives, ainsi que des délégués de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, du C.R.I.F., de l'Alliance Israélite Universelle, du Syndicat général de l'Education Nationale, du Secours Populaire Français, des Etudiants du P.S.U., du Comité d'Action du Spectacle.

Parmi les personnalités qui se sont excusées, citons : le président **Vincent Auriol** ; MM. **Guy Mollet**, ancien président du Conseil ; **Pierre Cot**, **Edmond Michelet**, anciens ministres ; **Léon Lyon-Caen**, président d'honneur du M.R.A.P. ; **André Blumel**, conseiller municipal de Paris ; **Marcel Achard**, de l'Académie Française ; **Belcher**, directeur du Centre Culturel Américain ; le metteur en scène **Yves Ciampi** ; le couturier **Yves Saint-Laurent** ; **Henri Fauré**, président de la Ligue de l'Enseignement ; les professeurs **Evry Schatzman**, **Marcel Prenant**, **Théodore Monod**, **Emile Tersen**.

Pour remercier les artistes qui avaient apporté leur concours au gala, le M.R.A.P. leur a offert une amicale réception qui s'est déroulée après le spectacle en présence de nombreux invités...



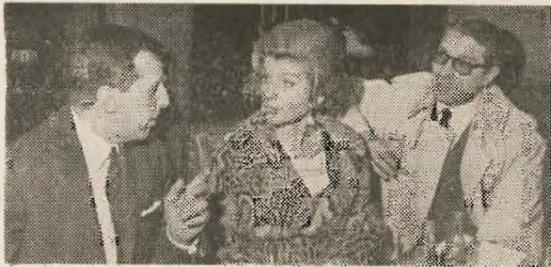
• Le président Pierre Paraf, Mme Mathilde Paraf, Mme Madeleine Jean-Zay dans leur loge, au cours du spectacle.



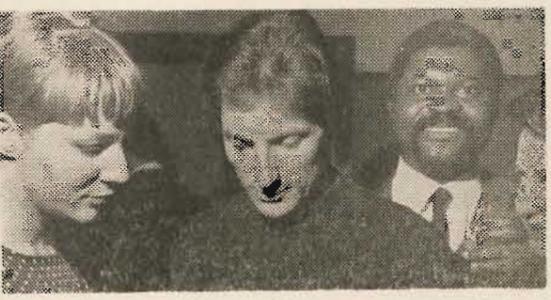
• A la réception qui suivit le gala, Jean-Claude Drouot, en compagnie de sa femme, converse avec Claude Winter, de la Comédie-Française.



• Anne Béranger (à droite), s'entretient-elle d'un nouveau spectacle avec Nancy Holloway et l'impresario de celle-ci, Mme Voland ?



• Charles Palant remercie Françoise Dorin. A droite, Jean Poiret.



• Hugues Aufray, tard dans la nuit, n'en finissait pas de signer des autographes...



• A l'entr'acte, on se pressait autour de la table où René-Louis Lafforgue (invisible sur la photo) dédicait son dernier disque.

96.572 - 96.694 - 105.356 - 107.711 - 107.715 - 111.784 - 112.025 - 112.780 - 114.010 - 118.845 - 119.621 - 122.806 - 125.085 - 127.250 - 128.246.

UN ALBUM POUR TIMBRES POSTES : N° 25.002 - 36.076 - 65.227.

UN AGENDA : N° 20.195.

UN STYLO : N° 38 - 55 - 416 - 3.250 - 6.990 - 12.210 - 12.464 - 17.166 - 21.355 - 21.625 - 24.200 - 24.344 - 35.008 - 35.193 - 40.140 - 41.311 - 49.315 - 55.210 - 56.491 - 58.341 - 72.282 - 72.400 - 76.385 - 82.304 - 84.403 - 84.852 - 86.324 - 87.209 - 89.276 - 93.431 - 93.596 - 95.284 - 95.412 - 103.922 - 104.647 - 111.781 - 115.846 - 119.613 - 126.820 - 128.586.

UN DISQUE 33 TOURS : N° 3.248 - 5.176 - 93.610 - 119.505 - 128.590.

UN DISQUE 45 TOURS : N° 1.732 - 5.460 - 9.499 - 9.861 - 15.005 - 15.505 - 23.415 - 25.725 - 32.314 - 52.420 - 53.879 - 56.638 - 57.665 - 60.071 - 61.912 - 62.377 - 69.860 - 76.431 - 79.806 - 84.421 - 89.026 - 92.352 - 92.570 - 93.111 - 95.067 - 100.950 - 104.189 - 110.055 - 117.761 - 119.647.

UN LIVRE POUR ENFANTS : N° 139 - 462 - 1.709 - 5.471 - 12.841 - 16.056 - 20.175 - 21.793 - 31.190 - 32.737 - 32.805 - 37.296 - 39.295 - 45.975 - 46.207 - 49.724 - 57.664 - 58.486 - 62.376 - 63.020 - 63.456 - 63.664 - 65.556 - 71.100 - 71.121 - 74.171 - 77.429 - 79.722 - 79.319 - 79.426 - 79.940 - 81.577 - 83.098 - 86.076 - 89.083 - 93.294 - 95.042 - 96.168 - 103.916 - 106.846 - 107.217 - 112.861 - 114.318 - 119.057 - 120.397 - 122.144 - 122.777 - 125.765 - 128.251 - 129.046.

UNE BOUTEILLE DE WHISKY : N° 96.814.

UN CHEMISIER : N° 42.890.

UN LOT DE SOUS-VETEMENTS : N° 85.952.

★

Tous les numéros se terminant par 31 gagnent un abonnement d'un an à « Droit et Liberté ».

(Si le gagnant est déjà abonné, il est invité à en faire bénéficier une tierce personne.)

RETRAIT DES LOTS

Les gagnants sont priés de retirer ces cadeaux en échange de leurs Bons de Soutien, au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2*.

Les lots non réclamés d'ici le 31 mars 1966 (inclus) demeureront acquis au Mouvement.

PRISE DE POSITION ET APPEL

DU « PRÊT À PORTER »

CONTRE LE RACISME EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Un certain nombre de fabricants et commerçants du « Prêt-à-Porter » se sont constitués en Comité d'Action Antiraciste. Condamnant tous les racismes, dont la France elle-même n'est pas épargnée, ils se proposent d'alerter et d'entraîner les membres de leur corporation dans une action publique.

Ce Comité se donne pour objectif de combattre le racisme sous toutes ses formes, quelles qu'en soient les victimes.

Il se propose de coopérer activement avec le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui a fait, ces dernières années, la preuve de son dynamisme et de son efficacité.

LE COMITE PROVISOIRE

PIERRE D'ALBY
MAURICE CAMHI
FEMIN
MICHEL FLAM
MAX JACOBS
ELIE JACOBSON
DANIEL HECHTER
JEAN KOLPA
MAXI LIBRATI

CHARLES MANDEL
CHARLES MAUDRET
PIERRE MONCEY
JULIEN OBAR
CHARLES OVEZAREK
MICHEL PELTA
SOLANGE PELTA
SERGE PERIER
JACQUES SYMA
YVES

Des émeutes de Los Angeles à la marche sur Washington

DES AMÉRICAINS EN COLÈRE

Une commission spéciale chargée par le gouverneur Brown de Californie, d'enquêter sur les causes du soulèvement du quartier noir de Watts, à Los Angeles, en août dernier, soumettait le 6 décembre un rapport attribuant cette explosion de colère au chômage, à l'insuffisance des écoles et à la haine de la police. Les auteurs du rapport prévoient « des troubles encore plus graves » dans les villes industrielles du nord si des mesures adéquates ne sont pas prises rapidement pour résoudre les problèmes brûlants d'ordre social et économique.

Ce rapport a subi de nombreuses critiques de la part des organisations qui luttent pour les droits des Noirs — les mesures qu'il préconise étant jugées nettement insuffisantes. Il a cependant le mérite de faire ressortir les causes réelles du profond mécontentement des Noirs, victimes, du seul fait de la couleur de leur peau, d'une exploitation économique poussée qui les empêche de jouir des bienfaits de la « prospérité » américaine.

C'est dans le domaine du travail que le système de discrimination raciale exerce les effets les plus directs sur la vie des Noirs aux États-Unis. Ce système réserve aux Noirs les travaux les plus durs et les emplois les plus mal payés. Dans les usines du nord, où affluent en nombre toujours croissant les Noirs du sud, les Noirs constituent la main-d'œuvre la moins qualifiée. Or ce sont justement les postes ne requérant que peu ou pas de qualification qui sont éliminés de plus en plus rapidement par le progrès technologique, ce qui se traduit par un chômage accru chez les Noirs, comme l'avait d'ailleurs récemment indiqué le vice-président Humphrey en parlant d'une véritable crise économique chez les Noirs des États-Unis.

L'expression « derniers à être embauchés, premiers à être licenciés », qui a toujours été un dicton pour les Noirs, est de plus en plus vraie aujourd'hui. D'après les statistiques du ministère du Travail des États-Unis, 7,5 % des Noirs entre 25 et 64 ans étaient en chômage en 1963, le chiffre correspondant pour les Blancs étant de 3,3 % — et cette disproportion ne fait que s'accroître. Aux yeux de beaucoup d'employeurs, les chômeurs noirs constituent une véritable armée de réserve dans les rangs de laquelle ils puisent une main-d'œuvre à bon marché lorsqu'ils en ont besoin.

Le Sud colonisé

Ce système de discrimination — héritage de l'esclavage — ressemble fortement aux rapports qui existaient autrefois entre les pays européens et les peuples d'Afrique qu'ils avaient colonisés. Cette analogie devient particulièrement frappante dans le sud — où est encore concentrée la plus grande partie de la population noire des États-Unis. L'économie du sud est en effet si largement tributaire des grandes compagnies financières et industrielles du nord, qu'on pourrait sans exagérer considérer le nord comme une métropole et le sud comme sa colonie. Ainsi, le plus gros propriétaire terrien des plantations de coton du sud — où les Noirs travaillent pour des salaires dérisoires — est la compagnie d'assurances *Metropolitan Life*, dont le siège se trouve à New-York.



par
**SHOFIELD
CORYELL**

La surexploitation des ouvriers agricoles noirs se traduit par des bénéfices énormes pour ce trust gigantesque qui a un intérêt évident au maintien du système de discrimination raciale.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan du travail que les Noirs sont surexploités. Dans les ghettos noirs de toutes les villes industrielles du pays, les Noirs payent des loyers excessifs aux propriétaires blancs de leurs taudis surpeuplés et insalubres. Et dans les boutiques de ces quartiers réservés aux Noirs — non par la loi, mais par la coutume et les préjugés — des prix exorbitants sont pratiqués par les commerçants, presque tous blancs.

Les conditions déplorables de la vie de ghetto créent inévitablement, pour les familles noires, de multiples problèmes qui se traduisent par un taux élevé de divorces, de séparations, de naissances illégitimes, etc. Cette « instabilité et désintégration croissante » de la famille noire était soulignée dans le « Rapport Moynihan » (du nom de son principal auteur) qui avait servi de base de discussion lors d'une récente Conférence sur les Droits Civiques organisée en novembre dernier à la Maison Blanche. Mais les dirigeants noirs participant à la Conférence s'élevèrent vivement contre la tentative de présenter la « désintégration de la famille », non comme l'effet, mais plutôt comme la cause de la misère, du chômage, voire des brutalités policières auxquelles sont en butte les habitants des ghettos, et donc d'en faire endosser en grande partie la responsabilité aux Noirs eux-mêmes.

La brutalité policière est sans aucun doute la cause la plus directe des soulèvements qui ont secoué récemment les ghettos noirs du nord. Aux accusations lancées contre elles par les Noirs pour ces actes de violence, les autorités locales répondent trop souvent en rejetant la responsabilité des « émeutes » sur des personnes innocentes de tout crime, choisies comme boucs émissaires.

Ainsi, plus d'un an après la rébellion spontanée de l'été 1964 (provoquée, on

s'en souvient, par le meurtre à Harlem d'un jeune Noir de 15 ans par un policier blanc) l'Etat de New-York vient de faire comparaître devant le tribunal non pas le policier, qui n'a jamais été inquiété, mais un travailleur noir, William Epton, président de la section de Harlem d'une organisation marxiste, le Progressive Labor Party. Le « crime »

Vietnam, Dave Dellinger, rédacteur en chef de la revue pacifiste « Liberation », ainsi que des représentants de diverses organisations militant pour les droits civiques ou pour la paix au Vietnam.

Comme beaucoup d'autres dirigeants noirs, Epton a fortement pris position contre la guerre au Vietnam et demande le retrait immédiat des troupes américaines. Sans tous exprimer cette dernière exigence, les Noirs américains — qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits aux États-Unis mêmes — ne voient aucune raison de se battre contre le peuple vietnamien et élèvent, de plus en plus nombreux, la voix en faveur de la paix.

Martin Luther King, par exemple, a demandé à plusieurs reprises au Gouvernement américain de négocier avec le Front National de Libération du Sud-Vietnam. Les dirigeants du *Negro American Labor Council* (Conseil syndical des Américains noirs) affilié à la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., comme ceux des organisations les plus militantes du mouvement pour les droits des Noirs, se sont également prononcés contre la politique de guerre des États-Unis.

C'est ainsi que le syndicaliste A. Philip Randolph, James Farmer, directeur du C.O.R.E. (Congrès pour l'Égalité Raciale) et John Lewis, dirigeant du S.N.C.C. (Comité de coordination des étudiants pour la lutte non violente) figuraient parmi les signataires de l'appel à l'imposante « Marche sur Washington pour la Paix au Vietnam » du 27 novembre dernier, tandis que Mme Martin Luther King, parlant en tant que mère américaine, faisait partie des orateurs qui prirent la parole au cours du meeting qui suivit cette marche.

La convergence croissante de la lutte pour les droits des Noirs et de la lutte pour la paix au Vietnam est illustrée par le slogan qui vient d'être adopté par l'avant-garde du mouvement noir : « La liberté au Mississippi et à Saïgon ».

Du Mississippi à Saïgon

Aux États-Unis comme ailleurs, les voix les plus diverses s'élèvent en faveur de William Epton, y compris celle du grand philosophe et partisan de la paix britannique, Bertrand Russell. Au cours d'un meeting de protestation organisé le 9 décembre à New-York, on pouvait noter parmi les orateurs l'éminent économiste Paul Sweezy, directeur de la revue marxiste « Monthly Review », Stanley Aronowitz, membre du syndicat des produits chimiques et organisateur d'un comité inter-syndical pour la paix au



Chers fils, je suis fier que tu défendes là-bas la liberté que nous essayons d'obtenir ici. (Dessin de Fischetti - New-York-Herald Tribune.)

HISTOIRE D'UNE « REBELLION »

★ Suite de la page centrale

Ce gouvernement cherchait depuis quelque temps à obtenir l'indépendance et convoqua, à cet effet, en automne 1964, une assemblée des chefs traditionnels, par laquelle il faisait voter une motion appuyant sa demande. Mais les chefs et leur assemblée furent considérés par le gouvernement conservateur anglais lui-même comme ne représentant nullement l'opinion des Africains de Rhodésie.

Les négociations reprennent en automne 1965 et M. Wilson, chef du gouvernement travailliste, fait une concession importante en contradiction avec la politique traditionnelle de son parti : il n'exige plus que le pouvoir politique soit transféré à la majorité avant l'accession à l'indépendance. Cependant, M. Smith, le premier ministre rhodésien, ne se contenta pas de cette concession et il déclara l'indépendance sans vouloir consentir, à son tour, la moindre concession au gouvernement anglais et à l'opinion publique mondiale.

L'acte de sécession des colons blancs est d'une très grande portée. Il vient renforcer politiquement, militairement, psychologiquement les deux États fascistes et racistes : l'Afrique du Sud et l'Empire colonial portugais, bien que l'on puisse se demander si la Rhodésie ne constitue pas pour eux plutôt un poids

sur le plan économique. Mais cet acte représente surtout un défi aux principes fondamentaux de la Charte des Nations-Unies, à tous ceux qui luttent contre le racisme, à tous les démocrates : déjà la Rhodésie des fascistes blancs est, de l'avis de M. Wilson que l'on ne saurait suspecter d'extrémisme, un État policier. Les dangers de guerre ou de conflits en Afrique vont se multiplier : les États africains, bien que divisés, ne sauraient tolérer longtemps cette provocation : l'oppression de 4 millions d'Africains par une poignée d'Européens. D'autre part, le régime de Smith aux abois pourrait saboter le barrage et les installations électriques de Kariba, situés en Rhodésie mais qui alimentent la Zambie. Il pourrait aussi rappeler les ouvriers et techniciens blancs travaillant dans les mines de cuivre de Zambie ou employés par la ligne de chemin de fer reliant ce pays à la Rhodésie. Il faut malheureusement admettre que ce personnel européen suit, dans son ensemble, avec sympathie la politique de Smith et de ses acolytes.

Agir contre les racistes

Quelles sont donc les perspectives ? L'Angleterre, avec du retard, a pris des mesures de boycott économiques sérieuses : suspension de toutes les livraisons d'armes, blocage des fonds rhodésiens,

arrêt des transferts et des achats de produits rhodésiens. Les planteurs de tabac, principaux soutiens de Smith, se trouvent ainsi fortement frappés. Remarquons que les autres importateurs de tabac rhodésiens étaient par le passé avant tout l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et l'U.R.S.S. Toujours est-il qu'un nombre croissant de pays se conforment à la résolution de l'O.N.U. et suspendent totalement ou partiellement les relations commerciales avec la Rhodésie. La fermeture du marché anglais, celle du marché de la Zambie et du Malawi aux exportations rhodésiennes ferait déjà perdre à la Rhodésie la valeur de plus de la moitié de ses exportations, ce qui représente l'équivalent de 65 à 70 % de ses importations. Il n'est guère vraisemblable que l'Afrique du Sud ou le Portugal puisse compenser ces pertes. Par ailleurs, la Zambie et le Malawi, pays pauvres, pourraient aussi être affectés : les importations de remplacement seraient sensiblement plus chères ; il incombe donc à la communauté internationale d'aider ces deux pays et de compenser intégralement leurs pertes. Mais d'après les estimations les plus autorisées, l'effet des sanctions ne se fera réellement sentir que vers le mois de mars, d'avril ou de mai.

D'ici là, de nouveaux événements imprévus peuvent se produire, de nouvelles complications intervenir. D'où l'importance de la résolution par laquelle le Conseil de sécurité des Nations-Unies a exigé l'application de sanctions pétrolières. Ces sanctions, pour être efficaces,

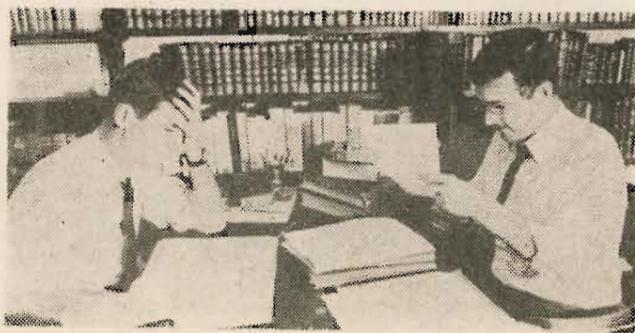
demandent l'établissement d'un blocus des côtes de l'Afrique du Sud et du Mozambique. Une telle mesure serait coûteuse, mais son coût ne représenterait après tout qu'un infime pourcentage de la dépense militaire de quelques puissances. Une telle dépense serait bien employée au service de la Charte et du droit ; elle permettrait d'éviter bien des larmes, des misères, des conflits et des frictions. Il semble donc indispensable d'établir au sein de l'O.N.U. un comité spécial chargé d'organiser les sanctions et d'en surveiller l'application. De la sorte, M. Wilson ne pourra plus se croiser les bras lorsque des sociétés anglaises (au sein desquelles un surplus l'État détient la majorité) livrent du pétrole à la Rhodésie, sous le prétexte que les autres pays (sauf l'Iran) n'ont pas décréé des sanctions pétrolières contre la Rhodésie. Il faut même aller plus loin et envisager l'emploi de la force contre les usurpateurs blancs. Car il ne faut pas s'y tromper. Les démocrates du monde entier luttent depuis des années contre les régimes racistes et fascistes de l'Afrique du Sud et du colonialisme portugais. Ces régimes sont solidement établis et nous savons que notre lutte sera encore longue. Mais si les Nations-Unies, si l'opinion mondiale, ne l'emportent pas rapidement sur les 220.000 colons blancs de Rhodésie, alors la cause de la démocratie, du droit et de la coopération internationale se trouvera en vérité sérieusement compromise.

Georges FISCHER.

CONSIDERATIONS SUR LA BÊTISE RACISTE

Entretien avec Guy BECHTEL et Jean-Claude CARRIERE

Après tant de dictionnaires parus ces dernières années, des synonymes, du cinéma, du jazz ou de la magie, en voici un d'un genre inédit : le dictionnaire de la Bêtise, de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière, édité chez Robert Laffont. Les dimensions de ce



volume contenant des « galimatias, bévues et cacographies, des pensées dérégées et absurdes, des hypothèses hasardeuses touchant l'histoire universelle ou la biographie des personnes, à quoi l'on a ajouté un certain nombre de sottises, des folies ou imaginations de toutes sortes et plusieurs balivernes » ne sont pas sans inquiéter le lecteur ; d'autant qu'une part non négligeable de ces sottises vise à fonder « scientifiquement » les préjugés raciaux et les inégalités sociales.

Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière sont tous deux universitaires, et tous deux romanciers ; le premier est aujourd'hui attaché à la direction d'une importante entreprise de presse ; le second travaille pour le cinéma (avec Pierre Etaix, Luis Bunuel, Louis Malle, notamment).

Ils ont bien voulu répondre aux questions de *Droit et Liberté*.

— Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière, vous venez de publier, un vaste Dictionnaire de la bêtise, qui porte en sous-titre : et des erreurs de jugement. Parmi les nombreux articles qui composent ce dictionnaire, je relève quelques titres :

Juifs, Nègres, Chinois, Arabes, race blanche, etc. Le racisme est donc un de vos sujets. A votre avis, le racisme est bête ?

— Evidemment. Et c'est précisément cet aspect qui nous a intéres-

sés. On parle souvent de la cruauté, de l'injustice raciste, plus rarement de la bêtise raciste. Et pourtant !

— Par exemple ?

— Eh bien, un auteur américain du XIX^e siècle, Hepworth Dixon, a soutenu, entre autres choses, que la couleur est le signe évident de la supériorité. En effet, en observant des fourmis rouges, il a remarqué — ou cru remarquer — que ces fourmis rouges utilisaient des fourmis noires comme esclaves. La conclusion s'impose d'elle-même : chez les hommes, c'est la même chose que chez les fourmis. Le rouge est supérieur au noir.

Vous voyez, quelquefois, le racisme, c'est aussi simple que cela. Et aussi bête.

— Quelquefois, c'est plus compliqué ?

— Oui, mais tout aussi bête. Chez Gobineau, par exemple. Son *essai sur l'inégalité des races humaines*, qui est un des livres de base des théories racistes, nous a beaucoup servi. Plusieurs citations du dictionnaire en sont extraites.

— Je vois que l'article Juif est très important. Il occupe plusieurs pages. Est-ce à propos des Juifs qu'on a dit le plus de bêtises ?

— C'est probable. Et de tous les temps. Plus particulièrement au cours de l'explosion d'antisémitisme qui a précédé et accompagné l'affaire Dreyfus. Et aussi dans les années qui ont précédé la seconde guerre

mondiale. Voyez d'abord ce texte de Fernand Grégoire, daté de 1888 : « Dans les accouchements laborieux, le tintement d'une pièce d'argent près de la patiente suffit à faire apparaître le moutard juif les mains tendues ». Il faut ajouter que ce texte est absolument sérieux. Il ne s'agit pas d'une « histoire juive ».

Et savez-vous que de nombreux auteurs, Louis Martin par exemple, ont prétendu que tous les Anglais sont des juifs ? Un autre écrivain, en 1894, donne cet argument étonnant : « Les fondateurs de la nation anglaise, aussi, descendaient des tribus perdues d'Israël, Saxon étant manifestement une corruption de Isaac's son, fils d'Isaac ». Il fallait y penser.

— Et les hommes de couleur ?

— Qu'ils soient noirs, jaunes ou rouges, ils n'ont pas été oubliés : « Si on lance une pierre sur la tête d'un nègre et qu'elle le touche, c'est la pierre qui se casse », affirment, en 1921, les auteurs de *The American credo*. Et un journaliste fait une curieuse distinction, en 1925, dans *l'Evening sun* de Baltimore : « Deux hommes ont été condamnés à la prison pour trente jours, et un nègre pour six mois ». Il y a donc les hommes d'un côté, et les nègres de l'autre.

Quant au Chinois, aux Indiens, aux « sauvages » en général, les textes abondent, affirmant la supériorité de l'homme blanc dans tous les domaines. Un technicien démontre que le noir africain est totalement inapte à la course à pied, à cause de la forme particulière de ses jambes. On croit rêver, et pourtant le texte est là. Il a été écrit, et publié.

Et voyez ce que Jean Revel, dans son livre *Chez nos ancêtres*, paru en 1888, dit des Arabes : « L'Arabe est prolifique à un point extraordinaire. Je crois bien que le hareng seul lui est sur ce point supérieur ». Il faudrait tout citer.

— Il y a trois mille textes dans ce dictionnaire. Comment avez-vous pu les rassembler ?

— Nous y travaillons pratiquement depuis quinze ans. Au début, nous allions au hasard. Puis, nous avons procédé de façon plus systématique, en épluchant les catalogues de différentes bibliothèques. Et en lisant beaucoup. Jusqu'à dix livres par jour, chacun.

— Existe-t-il des bêtises antiracistes ?

— C'est possible. Mais nous n'avons pas pu mettre la main dessus. Elles doivent être rares, d'ailleurs. Vous savez, la bêtise est le plus souvent agressive. Elle est rarement généreuse.

pouvoir que des médiocres et des fous : ce sont là des sentiments très pareils à ceux des nègres, véritablement. (Paul Adam : Préface au « Nègre aux U.S.A. », 1912.)

PROTESTANTS

Tout protestant est à moitié juif. (Edouard Drumont, 1886.)

RACE BLANCHE

L'échelle de la couleur est-elle aussi celle de la puissance ? Dans toutes les contrées d'Europe, les hautes classes ont le teint plus clair que les classes inférieures. En Espagne et en Sicile, pays occupés par une race basané, les plus grandes familles sont blanches... Dans toute l'Europe méridionale, où les masses sont bronzées, les rois et les empereurs ont le visage pâle... Le sultan est plus que la généralité des Turcs... Aucun peuple blanc n'obéit à un monarque basané. Aucune classe aristocratique n'est noire. (H. Dixon, « La Conquête blanche », 1877.)

SEGREGATION

On nous reproche les règlements établissant des tramways et des chemins de fer réservés aux nègres. Nous pourrions répondre en reprochant à l'Europe d'interdire l'accès des voitures publiques à des personnes atteintes de maladies contagieuses, ou dans un état d'ivresse repoussante, ou portant ostensiblement des armes prohibées. Au fond, l'Europe a les mêmes principes que nous. (W. Dawson, « Le nègre aux Etats-Unis ».)

SON

L'Arabe est incapable de pénétrer les lois de l'acoustique : il ne va pas au-delà de la sensation physique du son sur les membranes de l'ouïe — phénomène purement animal. (Jean Revel, 1888.)

BETES ET MECHANTS

trine est juive, l'argent provient de la finance juive internationale, les juifs sont à la tête du mouvement. (« Le Martin », 1943.)

CHINOIS

Les Chinois sont les êtres les plus faux et les plus éloignés des voies de la nature. (Charles Fourier.)

CUBISME

Les plus récentes tentatives picturales sont celles du cubisme et de ses dérivés. Il s'agit d'une forme d'internationalisme intégral, d'une négation des sujets, du terroir, des sentiments. Il n'est pas étonnant que cette conception, si elle fut due en partie à des Français, soit adoptée d'enthousiasme par une forte majorité d'étrangers, Scandinaves, Germains ou Judéo-Slaves. (Camille Mançais : Les métèques contre l'art français, 1930.)

INDIEN

Il faut prendre l'Indien pour ce qu'il est, un débris de la nature. (H. Dixon, 1877.)

JUIFS

Satan anime les juifs et je les vois avancer par son instinct. (Bossuet, 1696.)

La nation juive n'est même pas civilisée. Les juifs, avec leurs mœurs mercantiles, ne sont-ils pas la lèpre et la peste du corps social ? (Charles Fourier, 1841.)

Il faut renvoyer cette race en Asie, ou l'exterminer. (Proudhon, 1847.)

LYNCH

J'ajoute que je désapprouve tout criminel, qu'il soit un lynché nègre ou un lynché blanc. (W. Dawson, 1912.)

NEGRE

C'est un animal qui mange le plus possible et travaille le moins possible. (B. Franklin.)

L'infanticide est aussi commun dans les marécages nègres que dans une rue chinoise ou une steppe tartare. (H. Dixon : La conquête blanche, 1877.)

ORIENTAL

L'Oriental manque de moralité, d'honnêteté, de franchise, de caractère ; il est mythomane, intrigant, menteur, voleur, hypocrite, rapace, paresseux, superficiel, antisocial. (Elic de Tchiokardeck, 1928.)

PANGERMANISME

Comme nous sommes le peuple suprême, notre devoir est désormais de conduire la marche de l'humanité. C'est un péché contre notre mission que de ménager les peuples qui nous sont inférieurs. (« Gazette de Vos », 20 août 1915.)

PROLETAIRES

Il apparaît bien que, fait d'inconstance à l'atelier, de libre moquerie, de paresse fréquente, de colères spontanées, de priapisme constant, d'envie aveugle et furibonde, l'idéal nègre s'apparente étroitement avec celui de nos énergumènes les plus naïfs, mais les plus influents qui conseillent les foules des cités industrielles. Le refus de travailler aux pièces... Le sabotage, l'absurde hostilité du syndicat contre tout effort commun pouvant accroître la prospérité de l'entreprise... enfin cette tendance universelle des électeurs à ne porter vers le

VOICI quelques citations, glanées au hasard des pages du « Dictionnaire de la Bêtise » ; on y verra que certains esprits réputés grands s'y révèlent à leurs véritables dimensions.

AFRIQUE

Agglutinées, immuables, collées au sol, sans personnalité, adhérentes à un passé dans lequel elles croupissent, les races de l'Afrique représentent les mollusques. (Philarète Chasles, 1868.)

ARABES

Les Arabes vivent de peu. Mais cette sobriété ne doit pas être comptée comme vertu ; elle est le résultat de leur paresse originelle. (Docteur Bodichon, 1855.)

On peut impunément battre l'Arabe, ce clovon tout cabriolant ; c'est un polichinelle en caoutchouc, s'aplatissant sous le poing et tout aussitôt remis en forme... (Jean Revel, 1888.)

AUSTRALIENS (Indigènes)

Ils ont toutes les choses mauvaises que ne devrait jamais présenter l'humanité, et plusieurs dont rougirait les singes, leurs congénères. (Buster Earp, 1857.)

BLAGUE

Blague ! Blague ! Blague ! L'antisémitisme d'Hitler (Charles Maurras, 1935.)

BLANC

C'est un fait reconnu que le Blanc qui fréquente les milieux des nègres tombe dans un état de dégénérescence le rendant inférieur aux nègres. (Warrington Dawson, 1912.)

BOLCHEVISME

Le bolchevisme ne constitue pas une expérience socialiste comme trop de gens se l'imaginent. Il n'est pas autre chose qu'un essai de dictature juive. La doc-